



LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE...

Les homardiers madelinots établissent un nouveau record des captures avec des livraisons à quai dépassant les 13,3 millions de livres.

Page 5

LA GASPÉSIE...

Les captures de homard sont jugées satisfaisantes et la mise en marché du roi des crustacés s'est effectuée mieux que prévu.

Pages 6 et 7

LE SUD DU GOLFE...

Plusieurs crabiers traditionnels ont été incapables de capturer la totalité de leur quota individuel.

Pages 9 et 10

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES...

Les défis du secteur des pêches pour l'accueil de travailleurs étrangers temporaires dans un contexte de pandémie.

Page 15

RECHERCHE ET INNOVATION...

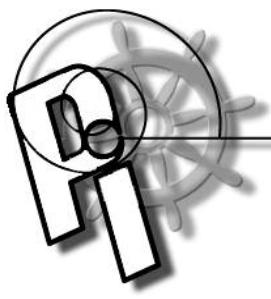
Valorisation des coproduits issus de la transformation : une filière en développement où 7 usines traitant le crabe des neiges et le homard sont ciblées.

Pages 17 et 18

SÉLECTIVITÉ D'ENGINS DE PÊCHE ...

Testée aux îles-de-la-Madeleine, la drague N-Viro, permet une réduction de l'empreinte écologique de la pêche au pétoncle.

Page 22



GASPÉ-NORD

Par Johanne Fournier, Matane

Pêche à la crevette : une saison comparable à aucune autre

Ces crevettiers et les transformateurs de crevette en sont venus à une entente sur les prix au débarquement qui a permis aux pêcheurs de prendre la mer avec un retard de dix semaines et qui a lancé la reprise des activités en usine. Quelles sont les réactions des crevettiers et des industriels? La rentabilité sera-t-elle au rendez-vous pour les capitaines-propriétaires? Les pêcheurs pourront-ils compter sur l'aide réclamée d'Ottawa? Comment se déroulent les activités de transformation dans un contexte de pandémie? Voilà autant de questions posées par *Pêche Impact* aux différents protagonistes de l'industrie de la crevette.

CHACUN A MIS DE L'EAU DANS SON VIN

Malgré un contexte difficile, les acheteurs ont accepté de payer le prix et ont évité un arbitrage pour la deuxième portion de la saison, qui a commencé le 1^{er} juillet. Somme toute, chacun a mis de l'eau dans son vin, ce qui semble à la satisfaction de l'ensemble des acteurs concernés.

Pour la période allant du 1^{er} avril au 30 juin, les prix décrétés par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec étaient de 1,65 \$ la livre pour la grosse crevette, 1,35 \$ pour la moyenne et 0,84 \$ pour la petite. Pour la deuxième période, les deux parties ont convenu d'une baisse des prix. Ils ont été fixés à 1,20 \$ la livre pour la grosse crevette, 1 \$ pour la moyenne et 0,78 \$ pour la petite.

«La décision de la Régie, dans le contexte actuel, était la bonne», concède le directeur de l'Office des pêcheurs de crevette du Grand Gaspé. Si, actuellement, les marchés commencent à se replacer, ce n'était pas le cas lors de la signature de l'entente. «Au moment de l'arbitrage, les marchés étaient à terre», confirme Patrice Element.

Bien que cette entente ait permis de sauver la saison, l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) est tout de même consciente que la saison ne passera pas à l'histoire sur le plan commercial. «On va faire nos affaires les deux, mais il n'y a personne qui va faire les plus gros profits au monde, reconnaît son directeur général, Jean-Paul Gagné. C'est une année spéciale.» Il s'encourage en comparant avec le homard. «Le prix du homard a baissé sur le marché. Mais, on en a vendu comme jamais! Aux îles-de-la-Madeleine, après sept semaines, on avait 1 million de livres de plus qu'à la même date l'année passée, qui était un record de tous les temps! Il s'est vendu et il n'y a pas trop d'inventaires. Les poissonniers battent aussi des records.»

Dans le contexte, M. Gagné se réjouit qu'il y ait une saison de pêche à la crevette et souhaite que chacun puisse passer à travers du mieux qu'il peut. «Malgré tout, les gens vont faire une bonne année, même si ce ne sera pas leur meilleure.» À travers tous les défis qu'aura posés cette saison, M. Gagné croit que, malgré tout, les pêcheurs vont atteindre leur quota. «On a du temps. D'ici la fin novembre, on devrait être bons pour prendre les quotas.»

Le directeur général de l'AQIP estime que les pourparlers par téléphone et par visioconférence ont représenté un facteur de difficulté supplémentaire. «Ce n'est pas comme de se voir et être l'un en face de l'autre, de prendre le temps, de se retirer, de revenir et d'essayer de trouver une solution. Négocier par conférence téléphonique, c'est très négatif.»

LES ENJEUX ET LES DÉFIS

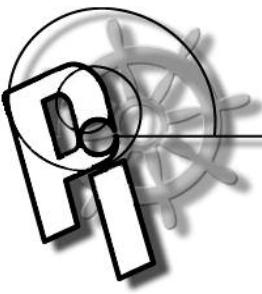
Si les crevettiers étaient heureux de la reprise de leurs activités, les enjeux et les défis de cette saison 2020 sont toutefois grands et ne sont comparables à aucune autre dans l'histoire. Une épée de Damoclès leur pend au-dessus de la tête: le spectre de la rentabilité financière et des pertes de revenus anticipés. Ils doivent aussi composer avec des quotas qui sont loin d'être ceux d'il y a sept ou huit ans.

«Au prix qu'on a, il ne faut pas avoir trop de malchances, croit le directeur de l'Office des pêcheurs de crevette du Grand Gaspé, Patrice Element. Quelqu'un qui a un quota de 600 000 livres, ça peut paraître beau. Mais, au départ, il y a des coûts importants. Un voyage de pêche, au prix de l'année passée, c'était plus de 10 000 \$ de diesel! Il y a tous les autres coûts réguliers, comme l'épicerie et les salaires. Il peut aussi y avoir de mauvaises surprises. Quand on brise un chalut, ça peut coûter plusieurs dizaines de milliers \$. Il y a des gars, l'hiver passé, qui ont été obligés de changer leur moteur ou leur transmission. On parle de plusieurs centaines de milliers \$. Cette année, ceux qui vont avoir ce genre de malchance ou de bris vont perdre de l'argent. Il faut qu'il ne leur arrive rien!»

Si cette saison ne passera peut-être pas à l'histoire en matière de rentabilité, il y a néanmoins une bonne nouvelle: la ressource est au rendez-vous. «Ça va très bien, confirme M. Element. Il y a beaucoup de crevettes, surtout dans la zone Anticosti.»

La formation d'une coalition interprovinciale composée de trois associations de pêcheurs et de six communautés autochtones a été annoncée le 27 mai afin de réclamer des mesures

► Suite à la page 3



GASPÉ-NORD

Par Johanne Fournier, Matane

Pêche à la crevette : une saison comparable à aucune autre

d'urgence auprès de différents ministères du gouvernement fédéral, dont le ministère des Pêches et des Océans. De l'avis de Patrice Element, la coalition n'a obtenu aucune réponse à leurs requêtes, hormis «une réponse partielle à l'extension de la subvention salariale qui n'a pas été faite pour le secteur des pêches, mais pour le Canada au complet». «C'est la seule chose pour laquelle on a été satisfaits.»

Selon lui, la ministre des Pêches et des Océans, Bernadette Jordan, n'a pas prêté une oreille attentive aux demandes de la coalition. La première requête de la coalition, qui demandait d'éliminer le coût des permis de pêche pour la saison 2020, a accusé une «fin de non-recevoir». «On a eu un conférence téléphonique avec la ministre le 4 juin, relate M. Element. Essentiellement, elle a fait comme ses employés: elle a écouté ce qu'on avait à dire, puis elle a dit qu'elle travaillait sur le dossier.»

RÉACTIONS D'OTTAWA ET DE QUÉBEC

Le cabinet de la ministre Bernadette Jordan reconnaît que 2020 sera une année très différente pour les pêches canadiennes en raison des impacts économiques mondiaux causés par la COVID-19. «C'est la raison pour laquelle notre gouvernement a investi plus d'un demi-milliard \$ dans le secteur du poisson et des fruits de mer au cours des deux derniers mois grâce au nouveau Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer, à la prestation aux pêcheurs et à la subvention aux pêcheurs, fait savoir par courriel son attachée de presse, Jane Deeks. Ces derniers peuvent être utilisés par les pêcheurs pour aider à couvrir les dépenses, telles que les frais de licence. Tous les fonds de soutien que nous avons annoncés sont accessibles aux peuples autochtones sans exception, tant que la personne ou l'organisation répond aux critères.»

Mme Deeks assure que Pêches et Océans Canada est conscient que les gains obtenus par les pêcheurs au cours de la saison pourraient ne pas être suffisants pour se qualifier à l'assurance-emploi. Elle précise que, pour combler cette lacune, le premier ministre Justin Trudeau a annoncé que son gouvernement autorisera les propriétaires exploitants et certains pêcheurs à pouvoir formuler une demande de prestations d'assurance-emploi en fonction de leurs gains assurables des années précédentes. «Cette saison ne se déroulera pas comme d'habitude, mais nous sommes convaincus que les mesures que nous avons prises contribueront à assurer au secteur le soutien dont il a besoin à court terme, tout en se positionnant pour une forte reprise dans l'avenir», estime la porte-parole du cabinet de la ministre Jordan.

En entrevue avec *Pêche Impact*, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec tempère la situation en rappelant les séquences dans l'évolution de la pandémie au cours des derniers mois. «Il y a quelques mois, tout le monde pensait qu'il n'y aurait pas de pêche et c'était la panique, rappelle André Lamontagne. Je parlais aux industriels toutes les semaines et aux associations de pêcheurs aussi. Chaque semaine, j'avais une rencontre téléphonique avec mes homologues des provinces maritimes.»

Le ministre Lamontagne indique qu'il a soumis à Bernadette Jordan une liste des demandes qui faisaient consensus au Québec, établie à la suite du travail réalisé par son équipe, en collaboration avec les pêcheurs. La suppression des frais liés au permis de pêche à la crevette figurait dans la liste. Mais, la ministre Jordan lui a rappelé que plusieurs mesures et programmes avaient été proposés et mis en place par Ottawa et «qui font un bon travail». «Les dernières fois que j'en ai parlé à Mme Jordan, elle a dit qu'il y a le prêt de 40 000 \$ qui peut compenser, rapporte M. Lamontagne. Elle disait que les mesures qui avaient été proposées et adaptées aux demandes du Québec, ça faisait le travail.»

Selon le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, la question des autochtones est réglée depuis un certain nombre de semaines. «Ce qu'elle [Bernadette Jordan] me disait, c'est qu'il n'y avait plus d'enjeu.» Concernant la relève, le parlementaire estime que la ministre est sensible à cet aspect. «Mais je n'ai pas eu toutes les réponses que je voulais avoir», avoue-t-il quand même.

Le ministre Lamontagne avait promis qu'en situation de manque à gagner, l'aide de Québec serait là. «Ce n'est pas dans le sens qu'un pêcheur a fait tant de milliers \$ l'an passé et que, cette année, il a fait moins et qu'il veut qu'on lui donne la différence, spécifie-t-il. On a un programme qui s'appelle Protec-pêche, qui se déclenche quand c'est vraiment difficile et que les gens finissent par ne pas faire leurs frais. Il y a un certain nombre de mesures



Selon Patrice Element, directeur de l'Office des pêcheurs de crevette du Grand Gaspé, les crevettiers devront éviter tous bris majeurs ou quelque malchance que ce soit afin de s'assurer d'un minimum de rentabilité en 2020.

qui protègent l'exploitant contre des pertes. Ça peut toucher autant les intérêts d'un prêt qu'il a contracté avec une garantie du MAPAQ ou d'un prêt qu'il a contracté auprès d'un tiers et qui n'avait pas de garantie du MAPAQ. Dans ces situations-là, il peut avoir une certaine dispense des intérêts pendant un bout de temps. Même chose sur le plan de la suspension des paiements en capital, dans certains cas. Il y a aussi la possibilité de couvrir certaines assurances.» Selon M. Lamontagne, Protec-pêche est un programme unique au Canada.

Le ministre est plutôt confiant que, malgré tout, le bilan de la saison de pêche à la crevette sera positif. Il puise son optimisme dans la comparaison avec les pêches au crabe et au homard. «Dans le crabe, on attendait de grosses difficultés, puis ça a été une belle saison. Sur le plan du homard, on est partis tard et, à part les enjeux de prix, les quantités sont là, alors qu'il était question, un moment donné, qu'il n'y ait pas de saison de pêche. Sur le plan de la crevette, les captures vont bon train et la transformation va bien.»

LA TRANSFORMATION ET LES MESURES DE PROTECTION CONTRE LE COVID-19

Depuis les premiers débarquements de crevette, les usines de transformation roulent à plein régime. Dans le contexte actuel de pandémie, les entreprises ont mis en place des mesures strictes visant à empêcher la propagation de la COVID-19 et surtout que le virus n'entre pas dans l'usine.

«Ça se passe bien, confirme le gérant d'usine de La Crevette du Nord Atlantique de l'Anse-au-Griffon, Bastien Denis. La capture est très bonne et la crevette est grosse. Les deux premiers voyages sont rentrés pleins en quatre ou cinq jours. C'est vraiment d'avance, puis la crevette est belle. On ne s'attendait pas à ça! Il y a des pêcheurs qui ont de bons «spots» et Mère Nature nous fait une belle surprise.»

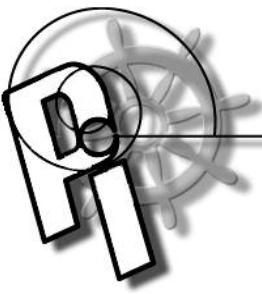
Du côté des Fruits de Mer de l'Est-du-Québec, le discours est le même. «Depuis le départ de la pêche à la crevette, ça n'a pas arrêté, fait savoir le directeur assurance qualité et

■ Suite à la page 4

LATITUDE MARINE

LATITUDE MARINE a comme raison d'être d'orienter et de soutenir les passionnés du monde marin,
les pêcheurs, les plaisanciers et les ouvriers de la mer.
En tant que shipchandler, nous offrons un service d'expert conseils spécialisés.





GASPÉ-NORD

Par Johanne Fournier, Matane

Pêche à la crevette : une saison comparable à aucune autre



La crevette traitée en usine lors des premières semaines de pêche, et capturée majoritairement de la zone Anticosti, était d'une bonne taille et d'une belle qualité.

conformité de l'usine de Matane. Les pêcheurs sont pas mal tous partis à la pêche. Ils avaient bien hâte de commencer à pêcher!» Kevin Dion observe lui aussi une différence quant à l'état des stocks par rapport aux années passées. «La crevette est un peu plus grosse dans certains secteurs, mais ça varie d'un secteur à l'autre. On dirait qu'elle s'est déplacée. On voit beaucoup de grosses crevettes dans le secteur Anticosti, ce qui est peu commun. Pour ce qui est de la quantité, la crevette est abondante. La pêche est bonne.»

Pour éviter la propagation du coronavirus, les entreprises de transformation de crevette n'ont pas ménagé les efforts. «Il a fallu voir toutes les facettes de la transformation, confirme Kevin Dion. On a mis en place une série de procédures et de nouvelles politiques. On a eu la chance de commencer avec le crabe. Donc, on a eu le temps de peaufiner notre système au fil du temps. On a commencé tout juste au début de la crise. Alors, il y a de nouvelles mesures qui étaient implantées de manière quotidienne. On s'est adaptés. Aujourd'hui, on est assez contents de voir les résultats.»

L'une des mesures prioritaires était de limiter au maximum les contacts entre les employés. «Il y a des gens que ça faisait 45 ans qu'ils venaient prendre leur café en arrivant d'avance à la cafétéria, raconte le porte-parole des Fruits de Mer de l'Est-du-Québec. Ce sont des habitudes qu'il a fallu couper. Les gens rentrent juste à temps, chacun leur tour, à 2 ou 3 minutes d'intervalle, et ils s'en vont à leur poste. On a changé la routine des gens. C'était pour que les gens se rencontrent le moins possible.»

Des mesures à peu près semblables ont été instaurées au sein de l'entreprise La Crevette du Nord Atlantique. «À l'extérieur, on a mis des abris Tempo avec des points rouges, décrit Bastien Denis. Quand les gens rentrent, ils ont chacun leur heure d'arrivée et ils font la ligne. Les abris Tempo sont là pour les intempéries et s'il pleut. On prend la température corporelle à l'extérieur pour s'assurer que la personne qui rentre dans l'usine ne fait pas de fièvre.» L'entreprise se fie aussi sur la bonne foi de ses employés. «Les gens sont conscients de la situation actuelle», considère-t-il.

Les places assises à la cafétéria de l'usine de Matane sont passées de 36 à 24. «On a séparé les tables en quatre, explique le directeur assurance qualité et conformité. Les gens y vont à tour de rôle. Il y a une désinfection entre chaque personne à chaque pause. On a aussi engagé une personne de plus à la buanderie.»

Les croisements lorsque les travailleurs circulent à l'intérieur de l'espace de travail sont limités autant que possible. «Les gens sont disciplinés, estime M. Denis. Le secteur où les gens circulent est circonscrit et ils ont une vision sur 90 %. Quelqu'un qui va sortir de la chaîne de production pour aller aux toilettes va parfois croiser quelqu'un. Mais, quelqu'un

qui part en pause ou pour quelque chose d'autre met des protections additionnelles pour circuler dans l'usine.»

L'entreprise Les Fruits de Mer de l'Est-du-Québec a embauché trois surveillants afin d'assurer une vigie 24 heures par jour. «Ils supervisent l'entrée des employés, ce qui fait qu'ils entrent en ordre, à tour de rôle, et qu'il n'y a pas d'attroupements dans le parking, décrit Kevin Dion. Ils surveillent le périmètre de l'usine et s'assurent qu'il n'y a pas de visiteurs qui n'ont pas d'affaires là, surtout qu'il y a beaucoup de touristes. Donc, on s'assure que les gens ne restent pas à l'endroit qu'on sécurise.» Du côté de l'usine de l'Anse-au-Griffon, cette mesure n'a pas été jugée nécessaire.

À l'usine de Matane, tous les postes les plus à risque de propagation ont été analysés. «Lorsque c'était possible, on a mis en place des plexiglas ou des plastiques protecteurs», précise M. Dion. Dans l'usine de l'Anse-au-Griffon, des cloisons fabriquées de structures métalliques et de plexiglas ont aussi été installées sur la chaîne de production.

Le port du masque ou d'une visière est obligatoire. Aux Fruits de Mer de l'Est-du-Québec, c'est l'un ou l'autre et, dans certains postes de travail jugés plus à risque, le masque et la visière doivent être portés tous les deux. Dans l'usine de La Crevette du Nord Atlantique, c'est aussi l'un ou l'autre, au choix de l'employé. «Au début, on voulait que ce soit le masque et les lunettes ou encore le masque et la visière, raconte M. Denis. Mais, c'était difficile. Les gens qui ont des lunettes avec le masque, ça s'embue et, en plus de la visière, le travailleur était inefficace. On a jugé opportun d'avoir seulement le masque et des lunettes ou bien la visière.» Le gérant de l'usine précise que dans certains secteurs, les travailleurs étaient habitués à porter le masque. «Dans la zone à haut risque, tout le monde a un masque.»

Autant chez Fruits de Mer de l'Est-du-Québec que chez La Crevette du Nord Atlantique, des stations de lavage des mains et de désinfection ont été ajoutées. «On avait déjà des stations de lavage, mentionne Kevin Dion. À chaque porte d'entrée, il y a une station pour se laver les mains et se désinfecter. On a ajouté des stations supplémentaires et des unités de désinfection.» Le transport de la crevette n'échappe pas non plus aux mesures sanitaires. «Dans nos camions, on a mis en place un rideau entre les deux bancs, indique M. Dion. Les gens se lavent les mains et se désinfectent. Ça fait maintenant partie des procédures.»

L'ajout de toutes ces nouvelles normes et le changement dans la routine des employés représentent inévitablement des coûts supplémentaires pour les entreprises de transformation, d'autant plus qu'au début de la pandémie, les équipements de protection individuels étaient deux à trois fois plus chers que maintenant, de l'avis de Kevin Dion. «La sécurité des employés est super importante, justifie-t-il. Donc, on ne lésine pas sur les moyens!» Selon Bastien Denis, les employés savent très bien que si le virus entre dans leur milieu de travail, l'usine devra fermer pendant un certain temps. «Ça n'intéresse personne», croit-il. La hantise est la même du côté des Fruits de Mer de l'Est-du-Québec. «Si le virus entre, il va y avoir des enquêtes qui vont être faites, explique M. Dion. Les gens vont être évalués. Il va falloir contacter la santé publique et travailler avec eux. On ne veut pas en venir là! Donc, on prend toutes les mesures pour ne pas que ça arrive.»

**Mordez à l'hameçon,
abonnez-vous !**



**Si vous croyez que
Pêche Impact est un outil
d'information indispensable
et qu'il joue un rôle essentiel
dans la consultation
du milieu,
alors ABONNEZ-VOUS !**

**Pêche Impact
est prêt à vous épauler
encore longtemps.**

MERCI DE TOUTE L'ÉQUIPE ET BONNE LECTURE !



Un projet de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.

33^e année, N° 3
Juin - Juillet - Août 2020

Publication bimestrielle
Pêche Impact, le journal des pêches
167, La Grande-Allee Est
Grande-Rivière (Québec)
Canada G0C 1V0
Tél.: 418 385-2126 - Téléc.: 418 385-2888
Courriel : pecheimp@globetrotter.net
Site WEB : www.pecheimpact.com

«Envoi de publication
contrat de vente
n° 1023438
Port de retour garanti

Dépôt légal - 3^e trimestre, 1988
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN-0838-4959

Coordonnateur et
rédacteur en chef : Robert Nicolas
Secrétaire administrative : Cécile Meunier
Comité de rédaction : Robert Nicolas
François Castilloux

Correspondants :
Îles-de-la-Madeleine : Hélène Fauteux
Côte-Nord : Jean Saint-Pierre
La Gaspésie : Gilles Gagné, Ariane Aubert Bonn,
Johanne Fournier

Organismes collaborateurs : L'Alliance des
pécheurs professionnels du Québec (APPQ),
La Fédération des pêcheurs semi-hauturiers du
Québec (FPSHQ), L'Association québécoise de
l'industrie de la pêche (AQIP), Le Comité sectoriel
de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM)
et la Direction des communications (MAPAQ).

Photographies : MAPAQ, Robert Nicolas
Révision : Élaine Rehel
Administration : Cécile Meunier

ABONNEMENTS : Version papier :
1 an, 5 numéros : 28,74 \$
avec TPS et TVQ
2 ans, 10 numéros : 45,99 \$
avec TPS et TVQ

Version numérique :
1 an, 5 numéros : 17,25 \$
avec TPS et TVQ
2 ans, 10 numéros : 28,74 \$
avec TPS et TVQ
Autres pays : 50 \$ CAN

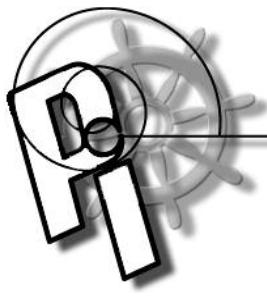
Courrier électronique :
pecheimp@globetrotter.net

SERVICES TECHNIQUES :

Séparation couleur : Hebdo Litho inc.
Chef de la production : Robert Nicolas
Photocomposition, montage : Cécile Meunier
Impression : Hebdo Litho inc.
Traitement postal : Alliante 9000 (Québec)

PUBLICITÉ NATIONALE ET LOCALE :
Cécile Meunier
Téléphone : (418) 385-2126
Télécopieur : (418) 385-2888

Le contenu du journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite de l'éditeur. Pêche Impact encourage l'envoi d'articles, de photos et autres travaux sur les pêches. La direction laisse aux auteurs l'entièreté de responsabilité de leurs textes. Seul le texte du rédacteur et les textes où une mention spécifique est indiquée en ce sens relèvent de la direction. L'éditeur ne se tient pas responsable de la perte de manuscrits, des photos ou des illustrations. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

Les homardiers madelinots enregistrent un nouveau record de captures

La saison 2020 de pêche au homard des îles-de-la-Madeleine marque un nouveau record en termes de captures. Selon les données de l'Office des pêcheurs de homard, les prises totalisent 13 305 029 livres après neuf semaines, soit une hausse de 12,6 % par rapport à 2019.

En revanche, le prix moyen pondéré en fonction des volumes s'établit à 4,96 \$ la livre au débarquement. Il s'agit d'une baisse de 16 %. Au cours de la saison, la valeur à quai calculée sur la base des ventes hebdomadaires des trois meilleurs vendeurs a varié entre 6,40 \$ la livre, versé pour la première semaine de pêche, et un creux de 3,90 \$ atteint lors de la quatrième semaine. La moyenne des neuf semaines est de 5,05 \$ la livre.

En comparaison, le prix de référence du *Seafood Price Current* (SPC), qui sert à déclencher des négociations pour le versement d'un ajustement si l'écart est trop important, a varié entre 7,76 \$ et 5,10 \$ la livre. La moyenne hebdomadaire de ces prix de référence s'élève à 5,79 \$ la livre, soit une différence de 0,74 \$ par rapport au prix provisoire moyen payé aux pêcheurs.

Le mécanisme de calcul de cette balise a été mis à jour cette année, pour répondre à une recommandation de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Un groupe d'experts retenus conjointement par l'Office et l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) a d'ailleurs produit un rapport sur la question au mois d'avril, proposant différentes méthodologies d'établissement des prix.

Les deux partis n'ont toutefois pas eu le temps, avant le début de la saison, de convenir d'une entente formelle sur la formule à privilégier et à inscrire dans la convention de mise en marché du plan conjoint du homard des îles-de-la-Madeleine. Les données de l'Office ne sont donc que des simulations basées sur un des scénarios proposés par les experts. Il prend en compte la différence entre la moyenne des prix payés à quai au cours des quatre dernières années et ceux du SPC.

Le directeur général de l'AQIP, Jean-Paul Gagné entend profiter des négociations à venir au cours du mois d'août, afin de finaliser le prix 2020, pour proposer une formule plus simple encore. «J'ai plusieurs scénarios alternatifs, dit-il. Parce qu'actuellement c'est compliqué; c'est pire qu'un rapport d'impôt! Moi, je recommande qu'on s'assoie de bonne foi et qu'on trouve une solution de long terme avec une formule équitable pour les deux partis. Il faut simplifier l'affaire et harmoniser les relations pour éviter qu'on se retrouve à chaque printemps avec des arbitrages ou des discussions à n'en plus finir.»

PÊCHEURS SATISFAITS

Entre temps, les pêcheurs sont quand même très satisfaits du bilan de la saison 2020, malgré la chute des prix plombés par la crise de la COVID-19. «On a été chanceux de faire toute la saison, commente le président de l'Office Pascal Chevarie, qui s'attendait initialement à ce que les marchés soient saturés dès les premières trois semaines. Ça a mieux été qu'on pensait. Il n'y a pas de homard dans les viviers ; tout est parti. On n'a jamais vu



Signe que la ressource se porte relativement bien, les homardiers madelinots ont encore une fois établi un record des prises en livrant pas moins de 13 305 029 livres au débarquement.

ça! Ma seule déception c'est que les acheteurs n'aient pas attendu pour garder le homard en inventaire et le vendre un peu plus cher.»

De plus, le capitaine de LA MER DU NORD de Pointe-aux-Loups rapporte avoir perdu quatre jours de pêche à cause du mauvais temps cette saison, dont trois dès la première semaine. Il en résulte une stabilité de ses captures par rapport à l'an dernier. «On a tiré notre épingle du jeu», se réjouit M. Chevarie.

«Ç'a été venteux au début, pour la première partie de la saison, puis on a eu du beau temps; ça a été mieux pour la deuxième partie», poursuit son confrère Raphaël Vigneau de l'Étang-du-Nord. Le capitaine du LAURA MÉLI dit enregistrer une légère augmentation de ses prises par rapport à la saison 2019. «Mais ça ne compense pas la baisse des prix, fait-il remarquer. Malgré tout, je suis très satisfait. On a pu pêcher nos neuf semaines; c'est ça qui comptait. Et il n'y a pas eu de cas de virus. C'est bon pour l'économie des îles.»

Le capitaine du Laura Méli n'en croit pas moins que les pêcheurs de homard des îles ont été sous-payés, cette saison. «La preuve c'est que les pêcheurs de la Gaspésie ont obtenu un prix supérieur pendant quelques semaines», souligne-t-il.

Quant à Charles Poirier de la Pointe-Basse, il n'hésite pas à qualifier la saison 2020 d'exceptionnelle à tous points de vue. «Les quantités sont là et le prix est quand même passable. Le fait qu'on a pêché toute la saison, que certains voulaient annuler à cause de la COVID, et qu'on a réussi à sortir un prix à 5 \$ la livre, c'est quand même bon vu les circonstances, affirme le capitaine du BAY CATCHER. Ça a été une très, très bonne saison!»

Marie-Hélène Cormier de Havre-Aubert est bien d'accord. «Ç'a quand même bien été malgré toutes les peurs qu'on a eues au début; on ne pensait pas faire long.

Pour mes prises, c'est une nouvelle année record; la petite hausse dans les prises ne compense pas la baisse des prix, mais au final, ça a été une bonne saison. On a eu plus de peur que de mal!»

MARCHÉS PRENEURS

La présidente-directrice générale de LA Renaissance des îles, Lynn Albert, se déclare elle-même étonnée du bon déroulement de la saison. «J'ai été agréablement surprise, dit-elle. J'étais de ceux qui pensaient que ça serait extrêmement difficile. Et finalement ça s'est bien vendu partout!»

Mme Albert avait même renoncé à transformer le homard cette année, parce que les inventaires étaient déjà très élevés lorsque les restaurants, les casinos et les bateaux de croisière ont mis leurs activités sur pause en raison de la pandémie du coronavirus. «Pour les queues et la chair de homard qui vont surtout aux États-Unis, la demande est là, constate l'industrielle. C'est très étonnant. Mais c'est bien!»

Il faut aussi dire que LA Renaissance des îles manquait de main-d'œuvre pour transformer le homard parce que l'arrivée au Canada des travailleurs saisonniers temporaires du Mexique a été retardée par la crise de la COVID-19. Lynn Albert estime à une centaine le nombre d'employés nécessaires pour opérer son usine de Gros Cap.

Pour sa part, la Coopérative des pêcheurs Cap Dauphin de Grosse-Île se félicite de figurer au palmarès des trois meilleurs des six vendeurs inscrits à la convention de mise en marché du homard des îles, et ce, pour chacune des neuf semaines de la saison 2020.

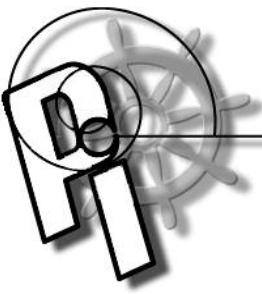
Sa directrice générale, Ruth Taker, attribue cette bonne performance à son grand nombre de clients. «On a beaucoup de clients des deux côtés de la frontière, ce qui nous donne un bon pouvoir de négociation, soutient-elle. C'est la compétition; le vouloir et l'avoir. Et en plus, nous avons une bonne qualité de homard vivant, ici à

la coop, grâce à la bonne manutention des pêcheurs qui prennent soin du produit à bord des bateaux et grâce à nos installations de contention à l'eau froide oxygénée.»

Aussi Mme Taker rejette-t-elle les critiques voulant que les acheteurs des îles ne font pas suffisamment d'efforts pour vendre le homard à un prix optimal. «Chacun a sa façon de gérer et de faire de son mieux, souligne-t-elle. On a eu une bonne saison malgré la pandémie. D'ailleurs, chaque saison est différente. Même si l'économie va bien et qu'il n'y a pas de virus, on ne sait pas ce qui peut se produire. Il faut savoir travailler au travers de tout ça.»

De son côté, le directeur général de Fruits de Mer Madeleine balaie lui aussi du revers de la main les frustrations des pêcheurs qui se croient sous-payés. Pierre Deraspe qualifie d'excellente la saison 2020, vu les circonstances de crise sanitaire et économique. «On a sauvé la donne, dit-il. Pour les prix payés à quai, on a fait ce qu'on a pu. On a tout écoulé, sans limiter les volumes à bord des bateaux et en prenant l'ensemble des prises incluant les homards mutilés, au contraire de la plupart des autres acheteurs. Je pense que les efforts ont été faits.»

Notons que les employés de Fruits de Mer Madeleine ont dû mettre les bouchées doubles, cette année, en l'absence de travailleurs étrangers temporaires pour leur prêter main-forte. Avant que n'éclate la pandémie, Pierre Deraspe misait sur l'embauche d'une dizaine de Mexicains pour le tri des captures à mettre en marché. Il planifie en recruter une trentaine en 2021 afin de compléter les équipes des différents départements de son usine de l'Étang-du-Nord, incluant celui du traitement du crabe des neiges.



LA GASPÉSIE

Par Gilles Gagné, Carleton

Pêche au homard : l'incertitude a laissé place au soulagement

L'inquiétude régnant dans le secteur du homard en Gaspésie lors des premiers jours du printemps a graduellement laissé la place au soulagement, et la saison aura finalement duré 10 semaines, débutant le 9 mai dans la péninsule et terminant le 16 juillet.

La saison s'est donc étalée sur une période normale, bien qu'elle ait commencé deux semaines plus tard que prévu en raison des soubresauts provoqués par la pandémie de COVID-19. Alors que les acheteurs offraient entre 2 \$ et 3 \$ la livre en Nouvelle-Écosse en mars, les pêcheurs gaspésiens ont touché autour de 5 \$ la livre en moyenne, après huit semaines, et le prix montait au début de juillet.

De la première à la huitième semaine, le prix à la livre du homard payé aux pêcheurs gaspésiens s'est établi à 6,40 \$, 5,01 \$, 4,50 \$ pendant trois semaines, puis 4,75 \$, 5,04 \$ et 6,03 \$ respectivement, pour une moyenne de 5,09 \$. Cette moyenne ne tient toutefois pas compte de la pondération attribuable aux volumes variables de prises d'une semaine à l'autre.

«Les ventes ne sont pas toutes faites encore, mais c'est mieux qu'on pensait au début. Les marchés extérieurs ont été bien meilleurs que le marché américain, qui n'a pas été mauvais mais qui a évolué tranquillement. Le prix monte en fin de saison. Il a été de 6,03 \$ la livre pendant la huitième semaine et on pense qu'il monte encore pour la neuvième semaine. En mars, tout le monde pensait à 3 \$ la livre», signalait Roch Lelièvre, propriétaire de Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan, une usine de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

M. Lelièvre, qui achète les prises de 14 homardiers gaspésiens, d'une trentaine de homardiers néo-brunswickois et de trois pêcheurs d'Anticosti croit que le secteur du homard a très bien fait de retarder le début de la capture de deux semaines.

«Même un départ une semaine avant aurait eu des effets négatifs. Les gars (pêcheurs) étaient insécurisés, les employés d'usines étaient insécurisés et nous étions insécurisés. On parlait aux clients à chaque semaine aussi. On a perdu la fête des Mères, mais ça a été meilleur plus tard. On s'est repris. Le marché local nous a encouragés, les restaurants n'étaient pas ouverts et les gens en ont acheté à l'épicerie. En plus, les prix étaient bons», note Roch Lelièvre.

Le volume de prises en Gaspésie était élevé, le 10 juillet, avec une semaine à faire dans les zones 20 et 21.

«Dans l'ensemble, ça va finir par ressembler à l'an passé. Je devrais acheter 2,4 millions de livres de homard cette année. C'est



Au Québec, les supermarchés ont contribué positivement à l'écoulement du roi des crustacés pêché au Québec maritime en offrant notamment des prix très compétitifs aux consommateurs.

plus que prévu. Le homard de la Gaspésie est surtout vendu sur le marché du vivant. Tout le homard du Nouveau-Brunswick est transformé et pour le homard d'Anticosti, c'est 50-50 entre la transformation et le marché du vivant. J'ai vendu beaucoup de homard cuit frais cette année. C'était plus fort que d'habitude», précise M. Lelièvre.

L'IMPACT DES SUPERMARCHÉS

En plus du report du début de la saison de capture, un autre facteur a été déterminant dans l'écoulement fluide des stocks de homard en 2020.

«Les supermarchés ont embarqué et ils ont fait beaucoup plus de spéciaux que lors des années passées», signale Roch Lelièvre.

Ces propos rejoignent en tous points ceux de Raymond Sheehan, président de la firme voisine E. Gagnon et Fils, le plus gros acheteur de homard en Gaspésie. Une cinquantaine de homardiers livrent leurs captures à cette autre entreprise de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

«Ce qui a beaucoup aidé, c'est Metro et les autres supermarchés qui ont offert le homard à des prix compétitifs. Tout le monde mangeait à la maison et le homard coûtait moins cher à la maison qu'aller au restaurant», souligne M. Sheehan.

L'attente avant le lancement de la saison de pêche a également été salutaire, selon Raymond Sheehan.

«Regardons maintenant; il y a 100 cas de COVID par jour au Québec, pas des centaines comme en avril, ou 1000, alors que les restaurants étaient fermés, et les croisières. Le début de saison retardé de 15 jours a été un mal pour un bien», note-t-il,

rappelant que la confiance revenait à mesure que le mois de mai progressait.

Raymond Sheehan s'attendait le 10 juillet à ce que E. Gagnon et Fils acquiert 3 millions de livres une fois la saison terminée. Il restait alors une semaine de capture en Gaspésie, mais trois semaines à Anticosti, où les prises augmenteraient aussi d'année en année.

E. Gagnon et Fils n'achète pas de homard au Nouveau-Brunswick en 2020, ni en première moitié de saison, ni à la fin de l'été. «On commence la transformation du crabe commun le 10 août. Ce sera tout pour cette année», précise M. Sheehan.

Le homard de fin d'été et d'automne est généralement transformé et écoulé sur le marché américain, notamment des «HRI», les hôtels, restaurants et institutions, mais «on n'en entend pas parler cette année aux États-Unis. Les ventes se font en supermarché seulement», dit-il.

Même si elles n'ont pu faire venir autant de travailleurs étrangers cette année à cause des contraintes découlant de la pandémie, les acheteurs et transformateurs gaspésiens de homard ont tiré leur épingle du jeu par rapport aux usines néo-brunswickaises parce qu'elles n'ont pas manqué de main-d'œuvre à un degré aussi élevé que leurs collègues des Maritimes. Les usines de Gaspésie ont maintenu un rythme soutenu en transformation en raison d'un meilleur recrutement de travailleurs locaux.

«Dans les Maritimes, la main-d'œuvre a manqué et il y a moins d'acheteurs. Il y a des entreprises comme Westmorland qui embauchent jusqu'à 225 travailleurs étrangers dans une usine. Ces travailleurs n'étaient pas là au début de saison et ils représentent

80 % du personnel dans certaines usines. Ils ont été obligés de mettre des bateaux à quota quotidien», explique M. Sheehan.

Roch Lelièvre apporte une nuance quand il est question du désavantage des usines du Nouveau-Brunswick. «Le manque de main-d'œuvre a plus nui aux pêcheurs du Nouveau-Brunswick qu'aux acheteurs», précise-t-il.

Pendant que les acheteurs du Nouveau-Brunswick ont souvent limité leurs pêcheurs à des limites quotidiennes de 800 et parfois même aussi peu que 500 livres par jour, la firme Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan a acquis les prises de 30 pêcheurs néo-brunswickois pendant l'essentiel de la saison sans imposer de quota journalier, et quand ce fut le cas, «ma limite était de 1200 livres», signale Roch Lelièvre.

PROLONGEMENT DE SAISON JUSTIFIÉ

En amorce de capture, au début de mai, le plan du ministère fédéral des Pêches et des Océans prévoyait une saison de huit semaines dans la zone 20, Cap Gaspé et Carleton. À mi-saison, considérant que le déroulement allait mieux que prévu, le Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie a demandé au ministère d'allonger la saison pour qu'elle dure 10 semaines dans la zone 20, comme d'habitude.

La crise provoquée par la COVID-19 a coûté cher sur tous les plans à l'industrie des pêches à cause des mesures visant à assurer la sécurité à bord des bateaux et dans les usines, de façon à empêcher la propagation du coronavirus.

Chez E. Gagnon et Fils, les dépenses liées à cette protection approchaient 500 000 \$ au début de juillet. Chez Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan, la somme dépassait 100 000 \$, une facture qui grimpait encore au début de l'été.

«Il reste des choses à faire. On a fait les choses vite au début parce que ça pressait. Il reste des installations plus permanentes à terminer, pour le hareng plus tard cette année. Il faut que ce soit adéquat pour ça aussi», explique Roch Lelièvre.

Raymond Sheehan constate de son côté que l'aide annoncée par le gouvernement fédéral en milieu de printemps ne sera pas aussi élevée que prévu.

«On pensait que tout était admissible, mais tout ce qui est jetable ne sera pas remboursé, ce qui veut dire les gants, les masques, les visières, tout excepté les plexiglas. C'est au moins la moitié qui ne sera pas remboursable. Ça avait été présenté de façon plus prometteuse au début», déplore M. Sheehan.

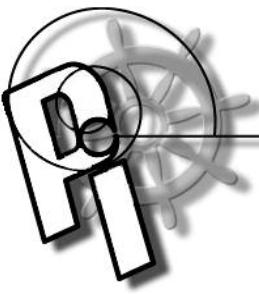


BONNE FIN DE SAISON DE PÊCHE!

Chez Conception Navale FMP, nous vous offrons un service clé en main de fabrication de navires faits d'acier ou d'aluminium marin. Notre savoir-faire repose sur une solide expertise en conception navale, jumelée à une vaste expérience dans le secteur des pêches.



www.conceptionnavalefmp.ca



LA GASPÉSIE

Par Ariane Aubert Bonn, Cap d'Espoir

Pêche au homard : de bonnes prises, mais un prix plutôt maigre

Les pêcheurs de homard de la Gaspésie sont unanimes: si les prises ont été au rendez-vous cette année, le prix obtenu pour la ressource est beaucoup moins élevé que l'an dernier. Voici un tour de péninsule sur fond de COVID-19. Au moment d'écrire ces lignes, les homardiers s'apprêtent à clore leur saison avec une dernière semaine de capture devant eux.

À l'Anse-à-Valleau, Trent Langlois affirme que le début un peu plus tardif de la pêche n'a pas affecté son travail. Les activités débutent habituellement en mai dans la zone 19. «C'était une bonne saison pour la quantité de homard, dit-il, nous avons davantage de prises que l'an dernier. Si on continue sur la même lancée, ce sera un saison record.»

Fort de quarante ans de pêche, dont trente dans le secteur du homard, le pêcheur affirme qu'il doit disposer ses casiers de façon à attraper un maximum de mâles à cette époque de l'année, afin de ne pas capturer trop de femelles œuvées. Celui-ci accorde une importance particulière à la protection de la ressource et se réjouit de voir une relève pour les années futures. «Depuis dix ans, on observe de plus en plus de petits homards, et présentement les cages sont remplies de femelles avec des œufs», dit-il. M. Langlois déplore cependant que le prix offert pour ses prises ait oscillé entre 6,50 \$ et 4 \$ la livre, une baisse importante par rapport à l'an dernier.

Un peu plus à l'est, Daniel Boulay, de l'Anse-au-Griffon, tient un discours semblable. Victime de la baisse de prix comme son collègue, celui-ci se dit malgré tout satisfait de sa saison. «On s'attendait à avoir moins pour notre homard. On n'était même pas supposés aller à la pêche, puis on s'est demandés si on allait pêcher toute la saison. On aurait pu avoir seulement 3 \$ la livre. Alors, malgré la baisse des prix, on peut considérer qu'on a été chanceux», lance-t-il avec philosophie. M. Boulay souligne les efforts de son regroupement pour favoriser l'achat local. «Le homard s'est écoulé facilement sur le marché québécois, la traçabilité avec nos étiquettes, ça a eu un impact et on a fait l'effort de les mettre systématiquement [sur nos prises].»

M. Boulay souligne que les prises sont meilleures que l'an dernier, mais que contrairement aux autres secteurs, le sien avait connu une saison moins intéressante en 2019. Cette année, «Les 3e et 4e semaines



Daniel Boulay, actif dans la sous-zone de pêche de l'Anse-au-Griffon, compte parmi les nombreux homardiers gaspésiens satisfaits du niveau de leurs captures en 2020, et ce, malgré une diminution importante du prix au débarquement.

ont été supérieures à tout ce que j'ai connu. Je n'ai jamais vu du homard comme ça», dit-il, en ajoutant que le taux de captures est revenu plus à la normale par la suite. Le pêcheur observe que la relève du précieux crustacé est présente : «Depuis deux semaines, les femelles œuvées sont nombreuses. Pour le futur, je pense qu'on a quelque chose qui pousse entre nos mains». M. Boulay souligne également une météo favorable dans son secteur avec seulement six jours de pêche perdu, contre une moyenne de 10 à 12 les années précédentes.

À Percé, Alain Renaud exprime lui aussi sa joie d'avoir pu pêcher toute la saison et non pas seulement quelques semaines. «Les québécois ont mangé plus de homard qu'à l'habitude et les marchés se sont ouverts. La saison n'a pas été aussi bonne qu'en 2019, mais quand même très acceptable», dit-il. Il estime avoir capturé 10 % moins de homard que l'an dernier. «Quand on commence après que le capelan soit entré, on perd le homard pour deux semaines», dit-il, visiblement affecté par le retard de deux semaines dans le lancement de la saison dans son secteur.

Concernant les prix au débarquement, M. Renaud affirme que ce n'est pas une année rêvée, mais qu'il est content d'avoir pu pêcher. Ses captures ont été régulières et il a pu sortir en mer tous les jours, malgré des vents du sud problématiques en juin. Le pêcheur a observé la présence de beaucoup de nourriture pour les homards,

ce qui est de bon augure pour l'avenir des captures. «Il y a beaucoup de poissons et de baleines qui suivent la nourriture», affirme-t-il. M. Renaud comptait sortir ses casiers de l'eau avant la date butoir du 16 juillet afin de ne pas trop déranger les femelles œuvées qui se font de plus en plus nombreuses.

À l'Anse-à-Beaufils, Jean-Marc Arbour observe une baisse de captures d'environ 25 %. La météo difficile a affecté la quantité de prises qu'il a pu rapporter au quai. «Il y a des jours où les vents n'étaient pas bons pour prendre du homard», précise-t-il. Toutefois, M. Arbour affirme être satisfait de sa saison en général. Concernant le prix obtenu, «c'est là que le bât blesse», déplore-t-il. Celui-ci affirme avoir obtenu entre 1,50 \$ et 2 \$ de moins que l'an dernier pour le même volume de homard. Les prix sont passés de 6,40 \$ à 4,50 \$ avant de remonter en fin de saison. «Le baloney est plus cher que le homard, on s'entend...» lance-t-il afin d'illustrer la situation.

Le pêcheur, bien que satisfait d'avoir obtenu une prolongation de la période de pêche pour compenser le retard de début de saison, éprouve un malaise à sortir les femelles de l'eau alors qu'elles portent des œufs à cette période de l'année. «Elles peuvent en perdre quand on les remet dans l'eau», précise-t-il. Toutefois, M. Arbour se dit confiant de ne pas trop endommager la ressource et affirme que les jeunes homards sont présents en grand nombre.

À Ste-Thérèse-de-Gaspé, Henri Lelièvre affirme que malgré les deux semaines de retard en début de saison, sa saison est satisfaisante. «Ce n'est pas une année record, mais c'est très bien», dit-il en spécifiant qu'il observe une baisse des captures d'environ 10 % par rapport à 2019. La météo difficile a peu affecté le pêcheur équipé d'un bateau de 40 pieds. «J'ai perdu seulement une journée malgré les vents, contrairement aux plus petits bateaux», dit-il.

Avec un prix moyen inférieur de 1,50 \$ par rapport à l'an dernier, M. Lelièvre met l'accent sur le futur qui semble bien se dessiner. «Il va y avoir du homard encore l'an prochain. Il y a beaucoup de petits homards et de femelles œuvées. Par contre, cette année avec la prolongation de la pêche, on va les déranger plus longtemps et j'aime moins ça», dit-il, avant d'ajouter qu'il n'est pas certain de pêcher jusqu'à la dernière journée autorisée pour cette raison.

Finalement, à Port-Daniel-Gascons, Denis Langlois pourrait connaître une année record. «Les prises ont compensé pour la baisse des prix», affirme-t-il en ajoutant du même souffle qu'il s'estime chanceux d'avoir pu pêcher malgré l'absence du marché qui a occasionné un retard dans le démarrage de la pêche. M. Langlois a pêché tous les jours cette année. Il a observé une ressource en santé pour le futur. Il prévoyait entrer ses cages au quai progressivement pour terminer avant le 16 juillet.

Bateau de pêche à vendre

Prix demandé :
189 000 \$



Bateau Miramichi 40 pieds

100 % fibre de verre

- Rénovations complètes au coût de 150 000 \$ à l'automne 2016 (travaux effectués par Construction Navale FMP)
- A pêché seulement 2 saisons (2017 et 2018)
- Endroit : Newport en Gaspésie
- Possibilité de vendre le bateau avec permis de poissons de fond
- Raison de la vente : vente de permis de homard en avril 2019

Pour plus d'informations,
communiquez avec Joël Berthelot
Cell. : 1 418 782-6556

- Moteur John Deere 225 HP - 656 heures d'utilisation
- Transmission Z.F.
- Système hydraulique complet
- Tuyauteerie 100 % Stainless
- Cylindre gouvernail Kobelt
- Steering complet (avec power steering)
- Système d'échappement complet (type sec)
- Réservoir tout en aluminium
- Railing complet (rampe avant)
- Hélice neuve
- Panier de protection en stainless pour l'hélice
- Pont refait au complet (fibre/nid d'abeille)
- Portes et vitres neuves
- 2 sondes
- 1 radar
- 1 sondeur Lowrance HDS10 (écran de 12 pouces)
- VHF
- 2 systèmes de treuils (haulers) à casiers neufs
- Faible tirant d'eau: 3 pieds

Gala annuel 2020 de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec : l'ÉPAQ rend hommage à ses finissants

Le 18 juin dernier, l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec, tenait son 33^e gala méritas annuel où sont remises les bourses d'excellence. En mode virtuel, cette occasion a également permis de souligner la réussite des finissants au DEP en mécanique marine, au DEC en aquaculture ainsi qu'au DEC en sciences humaines. Rappelons que le gala des étudiants finissants au DEP en pêche professionnelle avait eu lieu le 6 mars dernier.

BOURSES DE PROGRAMME :

Sylvain Lessard, au programme d'aquaculture

Donateur : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) - Bourse de 500 \$

Mohamed El Amine Djerdane, au programme de mécanique marine

Donateur : L'Association des crabiers gaspésiens - Bourse de 500 \$

Anna-Laura Beaudin, Tremplin DEC, Bourse de formation générale

Donateur : Syndicat des enseignants de l'ÉPAQ - Bourse de 500 \$

Également finissants en mécanique marine : Rafaël Simard Rioux,

Christopher Viel et Anthony Marcotte Génier

BOURSES DES MÉRITES ÉDUCATIFS :

Naomie Cloutier, Tremplin DEC, Bourse de valorisation de la langue

Donateur : Les professionnels du Cégep de la Gaspésie et des îles

Bourse de 500 \$

Alexandra Caron, Aquaculture, Bourse d'amélioration du rendement scolaire

Donateur : Fondation Cornélius-Brotherton du Cégep de la Gaspésie et des îles - Bourse de 500 \$

Pierre-Luc Fontaine, Pêche professionnelle,

Bourse d'amélioration du rendement scolaire

Donateur : Fondation Cornélius-Brotherton du Cégep de la Gaspésie et des îles - Bourse de 500 \$

Émy Thibodeau, Sciences humaines, Bourse de l'engagement étudiant

Donateurs : Ville de Grande-Rivière et le Syndicat des employés de soutien de l'ÉPAQ - Bourse de 350 \$

Tristan Reesor, Aquaculture, Bourse de la recherche

Donateurs : Le CIRADD, Nergica et le Cégep de la Gaspésie et des îles

Bourse de 500 \$

Maxim Gagné, Aquaculture, Bourse participative de 500 \$

Benjamin Michelena, Aquaculture, Bourse participative de 300 \$

Donateur : La caisse Desjardins du Littoral gaspésien

Également finissant(e)s en aquaculture : Éva Maussion, Mathieu Coajou et Véronique Dumas



L'ÉPAQ félicite tous les récipiendaires ainsi que les finissantes et les finissants.

Elle tient aussi à remercier les donateurs sans qui ces bourses n'auraient pu être allouées :

l'Association des crabiers gaspésiens, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Verreault Navigation, la Ville de Grande-Rivière, le Syndicat des employés de soutien de l'ÉPAQ, le Syndicat des enseignants de l'ÉPAQ, les professionnels du Cégep de la Gaspésie et des îles, la Caisse Desjardins du Littoral gaspésien, Nergica et le CIRADD.

MERCI à tous nos donateurs



Cégep de la Gaspésie et des îles



Fondation Cornélius-Brotherton



NERGICA

Recherche et innovation en énergies renouvelables



École des pêches et de l'aquaculture du Québec
Cégep de la Gaspésie et des îles



Desjardins
Caisse du Littoral gaspésien



CENTRE D'INITIATION À LA RECHERCHE ET D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



L'Association des crabiers gaspésiens



Ville de Grande-Rivière



VERREAULT NAVIGATION

Syndicat des enseignants de l'ÉPAQ
Syndicat des professionnels du CGIM
Syndicat des employés de soutien de l'ÉPAQ



LE SUD DU GOLFE

Par Gilles Gagné, Carleton

La saison au crabe des neiges doit démarrer plus tôt, selon les pêcheurs et les transformateurs gaspésiens

L'impact majeur des mesures de protection de la baleine noire sur la capacité de capture du crabe des neiges dans le sud du golfe Saint-Laurent incite les pêcheurs et les transformateurs gaspésiens à réclamer plus que jamais une ouverture plus hâtive à la pêche en 2021.

Les crabiers traditionnels du sud du golfe Saint-Laurent ont laissé 13 % de leur quota individuel à l'eau cette année. La raison principale est simple: la surface de pêche était à ce point frappée par une interdiction de capture pour deux semaines ou pour le reste de la saison pour protéger les baleines noires qu'il ne restait que de petits secteurs ouverts. La saison a commencé le 25 avril et elle s'est terminée le 30 juin.

Luc Gionest, de Pabos Mills, a laissé à l'eau 15 % de son quota individuel, en dépit de 22 sorties en mer. Sa saison a débuté par deux voyages livrés au Marché Blais, qui n'imposait pas de quota par sortie, puis il est revenu à l'usine pour laquelle il livre depuis des années, Unipêche MDM de Paspébiac.

Titulaire d'un quota d'environ 300 000 livres de crabe, il a donc laissé à l'eau 45 000 livres de crustacé.

«Ce 15 %, je vais le récupérer l'an prochain. Il sera redonné dans le quota. On n'a pas perdu en laissant 15 % du quota à l'eau, excepté ceux qui ont laissé 30 %», note M. Gionest, pour illustrer que de plus grandes pertes signifient une plus grande difficulté à faire ses frais.

La saison 2020 l'a fait réfléchir sur les mesures de protection imposées par le ministère fédéral des Pêches et des Océans pour la baleine noire, mesures qui couvraient en juin un peu plus de 80 % des secteurs de capture.

DES INTERROGATIONS

«La deuxième moitié de saison a été difficile. Il y a eu une grande concentration de bateaux au sud-ouest du golfe, et cette concentration a mis beaucoup de pression sur le crabe. On se questionne aussi sur le volume de crabe alloué; on se demande s'il y en a autant que ça. On se questionne sur la façon d'évaluer le stock. Même en début de saison, ce ne sont pas tous les gars qui ont pris du crabe», analyse Luc Gionest.

Il a noté au cours de la saison que des secteurs traditionnellement bons sont pratiquement dépourvus maintenant.

«Auparavant, on pouvait pêcher entre la pointe du cap Gaspé et la pointe de l'île Miscou, qu'on appelle le «canal», et qui monte le long de la côte. Il y a eu trop de pression de pêche. J'ai mis 40 casiers à l'ouverture de la saison et est-ce que j'ai pris 500 livres?», se demande Luc Gionest, qui n'a aussi vu «rien de bon» dans la vallée de Shédiac.

Comme d'autres crabiers, M. Gionest a apprécié que Pêches et Océans Canada recule en 2020 sur la question de la zone statique, ce grand quadrilatère fermé d'office, présence de baleines noires ou pas, le 30 avril en 2018 et 2019. Sa surface avait été réduite significativement en 2019 mais les crabiers dénonçaient cette fermeture précoce, et l'incapacité de Pêches et Océans d'assurer une ouverture de capture beaucoup plus tôt en avril.

«On est d'accord pour des fermetures de secteurs dynamiques, oui, mais est-ce qu'on peut le modular autrement? Peut-on éviter les fermetures permanentes? Je pense que oui, après les fermetures, il y a des secteurs où elle est absente. Je pense que le ministère effectue des fermetures permanentes parce qu'il n'a pas l'effectif pour les surveiller. Il faut vraiment que le système de zone soit modulé pour tenir compte de la réalité. Il y a des coins où la baleine stagne. On peut les



Le début tardif de la pêche au crabe des neiges de la zone 12 complique de plus en plus les activités de capture, tandis que les baleines noires sont devenues une distraction majeure quant à la gestion du précieux crustacé.

fermer, mais il y a des secteurs fermés en permanence où il n'y plus de baleines», analyse Luc Gionest.

«Il faut aussi que la pêche débute beaucoup plus tôt, pour accéder à une ressource qui est présentement non disponible. Ça enlèverait de la pression sur le sud-ouest du golfe. La concentration de crabiers est tellement élevée que si tu tombes à l'eau, t'es pas chanceux si tu ne bombes pas assis sur un ballon!», ajoute-t-il, en exagérant avec une image forte.

Si Pêches et Océans Canada devait garder en 2021 «les mêmes paramètres de protection des baleines, il va falloir mettre une mesure supplémentaire pour protéger le sud-ouest du golfe», poursuit-il.

Au sujet des doutes de plusieurs crabiers quant au calcul de la biomasse disponible, il suggère de «réduire de 15 à 20 % le TPA (total des prises admissibles) après l'évaluation. J'ai hâte de voir les données de l'effort de pêche par casier. Ça n'a plus de sens. On a bien fait de ne pas allouer de temps supplémentaire après le 30 juin pour s'approcher du quota global. J'ai donné mon appui à 100 %».

Luc Gionest compte près de 35 ans d'expérience sur des crabiers. «J'ai vécu la crise des années 1980, alors que les quotas étaient descendus à 80 000 livres par bateau».

Il croit conséquemment que les crabiers doivent faire un bout de chemin et faire des représentations au cours des prochains mois afin de modifier certains paramètres de l'entente de cogestion qui les lie à Pêches et Océans Canada.

«Prenons l'approche de précaution. Je crois qu'il devrait y avoir une légère modification du calcul du TPA (total des prises admissibles). En 2017, par exemple, j'ai eu un quota de 450 000 livres. Mais 400 000 livres, ça aurait été bien correct. Dans les grandes années de biomasse, on pourrait étaler la ressource si on veut emmener une plus grande régularité d'une année à l'autre dans les débarquements. On aurait gardé 50 000 livres en 2017 pour 2018 et les travailleurs d'usines, les transformateurs auraient été contents, et les marchés sans doute aussi», propose Luc Gionest.

Son optimisme est modéré quant aux changements qu'il souhaite.

«Le MPO (ministère des Pêches et des Océans) c'est une grosse machine qui ne bouge pas vite. Si on reste avec les mêmes paramètres, une pêche qui commence tard et des fermetures de secteurs qui se multiplient pour protéger la baleine noire, il va falloir diminuer le TPA. Ce n'est pas une dynamique l'fun, déménager des casiers. Ça

crabe au Québec, est entièrement d'accord avec la nécessité d'ouvrir la pêche bien plus tôt.

«Les baleines arrivent de plus en plus de bonne heure. C'est année, c'était le 3-4 mai. Avant, c'était vers le 15 mai. En Gaspésie, nos havres sont libres le 1er avril. Il faut arriver à une règle: qui est prêt y va. Tant pis pour les autres. Si on arrive à donner seulement deux semaines de plus aux pêcheurs, ça fera toute une différence», précise M. Sheehan.

LES BALEINES NOIRES: UNE DISTRACTION MAJEURE

Les mesures de protection de la baleine sont-elles devenues une distraction majeure qui affecte énormément l'industrie du crabe des neiges?

«C'est exactement ça. Le bilan de la saison est affecté, à cause des baleines. Quand de 80 à 90 % du golfe est fermé, on ne cherche pas d'autres secteurs. Les gars pêchaient à la même place. Sans baleines, des quotas auraient été pris le 15 mai», note le patron de l'entreprise de Sainte-Thérèse-de-Gaspé.

M. Sheehan était contre la prolongation de saison. «C'était le temps que ça finisse. Tu risques de pêcher du crabe blanc; tu brises les années futures».

Dans l'ensemble, si on inclut les crabiers traditionnels et les détenteurs de plus petits quotas, 90 % du contingent global a été capturé. Chez E. Gagnon et Fils, les livraisons ont atteint presque 8,2 millions de livres, sur une possibilité de 8,5 millions.

«Même si les crabiers traditionnels ont laissé 13 % de leur quota à l'eau, on a réussi à atteindre nos prévisions à 3-4 % près, parce qu'on a beaucoup de petits pêcheurs qui livrent chez nous et qu'ils louent leur quota. Il est vite pêché».

Le marché a bien répondu cette année, malgré la pandémie. «Au début, ce n'était pas fort mais après, tout le monde a été surpris. Personne n'a voulu garder d'inventaire. On ne sait pas ce qui va arriver aux États-Unis, et ça revient, la COVID, là-bas. Le prix a été plus bas, c'est sûr», souligne M. Sheehan.

Les crabiers avec des cales à eau ont reçu 3,75 \$ la livre au débarquement, comparativement à 3,50 \$ pour les bateaux conventionnels. Raymond Sheehan prédit que le prix sera majoré pour les pêcheurs, quand toutes les ventes auront été réalisées, «quelque part entre 3,75 \$ et 4,25 \$».

Le contingent pour 2020 s'élevait à 27 257,94 tonnes métriques, comparativement à 28 051 tonnes en 2019.

**Les Pétroles
C. Poirier inc.**

UNE ENTREPRISE 100% GASPÉSIENNE

Votre fournisseur de diésel marin et lubrifiants de haute qualité pour toutes vos exigences.

La direction et le personnel vous souhaitent une très bonne saison de pêche !

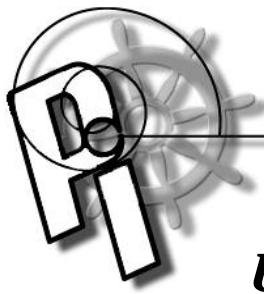
Service par une équipe de professionnels

7 jours / 24 h ☐ Fiers de vous servir !!!

Distribution de produits pétroliers - Centre administratif

- 125, route 132, C.P. 580, Bonaventure (Québec) G0C 1E0
(418) 534-2777 Fax (418) 534-4210
- Secteur : Pabos, Chandler (418) 689-2595
- Secteur : Paspébiac (418) 752-2992
- Secteur : Gaspé, Rivière-au-Renard (418) 368-8777





LE SUD DU GOLFE

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

Un bilan mitigé pour les flottilles des Îles-de-la-Madeleine

Les Madelinots dressent un bilan mitigé de la saison de pêche au crabe des neiges qui s'est ouverte avec deux semaines de retard sur fond d'incertitude due à la COVID-19. Selon les données préliminaires du ministère des Pêches et Océans Canada (MPO), les différentes flottilles de l'archipel ont capturé à 90,33 % le contingent global de 2,192 tonnes métriques qui leur était alloué. Le score est de 91,58 % pour les participants à la pêcherie dans la zone 12, dont le rendement moyen a été de 3,55 tonnes par voyage. En comparaison, les participants de la zone 12F ont atteint leur quota à 88,20 % avec des captures moyennes de 2,98 tonnes par voyage.

D'une part, les crabiers des îles-de-la-Madeleine qualifient notamment de sage la décision de la ministre Bernadette Jordan de maintenir au 30 juin la date de fermeture de la pêcherie, alors que l'Association des crabiers acadiens (ACA) et la Fédération régionale acadienne des pêcheurs professionnels (FRAPP) réclamaient une prolongation d'une semaine.

«Avec les baleines, le crabe blanc en mue et l'eau qui se réchauffe très rapidement, il n'y avait rien de valable pour demander une prolongation, explique Denis Éloquin de Grande-Entrée. Il a fait beaucoup plus chaud qu'il n'a jamais fait aux îles en juin; il faisait 24 degrés aux premiers jours de l'été, alors qu'habituellement il fait 16, 18 degrés, et la chaleur affecte beaucoup la qualité.»

SAISON DIFFICILE

Le capitaine du JEAN MATHIEU reconnaît néanmoins que la saison de pêche a été très difficile à cause de la présence des baleines. «C'est beaucoup de stress quand on nous donne un avis de 48-72 heures pour déplacer nos cages; déplacer ses trappes dans les tempêtes, c'est beaucoup de travail. Ce n'est pas évident. J'ai dû déménager trois fois, cette année, 150 trappes et plusieurs fois des 100 trappes. C'est la pire année pour les fermetures de zones! Avec le banc Bradelle, une des zones les plus importantes au cœur du Golfe, c'est au moins les trois quarts du terrain qui était fermé. Ça nous enrage! La solution c'est d'ouvrir la pêche dès le 1^{er} avril, avant l'arrivée des baleines.»

«Avec à peu près 90 % des zones de pêche de fermées, on concentre la pêche dans 10% des zones qui restent, renchérit Paul Boudreau, porte-parole des crabiers traditionnels de l'archipel. Et ça fait trois ans que c'est concentré comme ça autour des îles. Ça a un impact majeur parce que les quotas sont calculés sur toutes les zones et on pêche dans des zones très limitées. On craint tout simplement la disparition de la ressource dans ces zones-là.»

Malgré tout, M. Éloquin rapporte avoir capturé la quasi-totalité de son quota d'environ 300 000 livres dans la zone 12. Quant à Jocelyn Thériault, capitaine du PHEONIX IX qui pêche dans la petite zone 12F, il a dû se résoudre à laisser 15 % de son contingent individuel de 130 000 livres à l'eau, soit une vingtaine de milliers de livres. «Ça me chagrine oui et non, dit-il. Il. Selon les secteurs et selon la profondeur, le crabe blanc pouvait compter pour 50 % à 100 % des prises par casier au cours des dernières semaines. C'était



Avec les fermetures continues de quadrilatères à la pêche durant la saison en raison de la présence des baleines noires, pour l'ensemble de la zone 12, l'effort de pêche pratiqué autour des îles-de-la-Madeleine depuis 3 ans est de plus en plus élevé, ce qui inquiète les crabiers madelinots.

mieux de fermer la pêche à la date prévue pour préserver la ressource.»

Le capitaine du CAP ADÈLE qui pêche également dans la 12F, Marcel Cormier, a pour sa part laissé une quinzaine de milliers de livres de crabe des neiges à l'eau. «Compte tenu des circonstances, on a trouvé ça quand même raisonnable, dit-il. Mais c'est clair que la ressource était moins abondante que ce que nous disaient les scientifiques; il y a eu surestimation. Il y avait beaucoup moins de crabe que l'année passée et beaucoup plus de crabe blanc; pas de quantité, ni de crabe aussi beau et aussi gros.»

De son côté, Ghislain Cyr de l'Étang du Nord, membre de la flottille des Nouveaux Arrivants, a réussi à capturer la totalité de son quota de 52 000 livres, mais la saison a été longue, déplore-t-il, en raison de la présence des baleines et d'une limite d'un voyage de 10 000 livres par semaine imposé par l'usine.

«Ça nous a beaucoup retardé. On a déplacé beaucoup de monde à cause des baleines et on a surexploité certaines zones, s'inquiète le capitaine du BLOCK. Cela a affecté nos rendements et je ne suis pas certain que le crabe va s'en remettre. On a aussi été ralenti par la COVID-19. On est parti tard et le meilleur du crabe était passé. Il y a des périodes que ça cage moins et quand tu tombes dans cette période en partant, ça ne va pas vite.»

FIERTÉ DES TRAVAILLEURS D'USINES

D'autre part, la présidente-directrice générale de LA Renaissance des îles, Lynn Albert, constate, elle aussi, que la saison 2020 de pêche au crabe des neiges du sud du Golfe a été lente, en raison des fermetures de zones pour protéger les baleines et parce que la ressource n'était pas au rendez-vous dans certains secteurs. Mais à son avis, l'industrie a quand même bien tiré son épingle du jeu dans le contexte de la crise économique provoquée par la pandémie de COVID-19.

«Nous avons eu une bonne saison, affirme Mme Albert. Les marchés étaient au rendez-vous et j'en étais la première surprise. Je ne croyais pas que ça allait se vendre, mais ça s'est bien vendu, sur le marché des États-Unis surtout.»

Chez Fruits de Mer Madeleine de l'Étang-du-Nord, on a traité 2,7 millions de

touchées, de même que des stations assises séparées par des plexiglass tout comme en usine, étaient au cœur de leurs tâches quotidiennes.

«Les gens étaient inquiets au début, reconnaît Pascale Chevarie, chargée de projet pour la certification GFSI et la mise en place et le suivi des recommandations de l'Institut national de santé publique (INSPO). Nous les avons rencontrés en petits groupes pour leur présenter les consignes et leur montrer tout ce qu'on avait mis en place. Ça a eu un effet positif; un effet rassurant.»

3,50 \$ LA LIVRE

Les employés d'usine ont d'ailleurs vite fait d'apprivoiser le port du masque et des lunettes ou de la visière, tel que prescrit par l'INSPO pour se protéger de la COVID-19. «Les premiers jours, ça a été difficile, parce que le masque m'étouffait; je ne respirais pas bien, raconte Guylaine Bourque. Mais après une semaine, on a reçu les visières et ça a mieux été pour moi.»

Même son de cloche chez Lucie Vigneau de Bassin, affectée à l'emballage depuis deux ans. Ses lunettes étaient toujours embuées à cause du masque et la visière a tout réglé. «On a attrapé l'habitude quand même assez vite, dit-elle. La direction a elle-même été surprise par notre rendement. On a eu de belles félicitations!»

Jules Bourgeois de Fatima, qui travaille dans le département de la congélation depuis 8 ans chez Fruits de Mer Madeleine, note à ce propos que l'adrénaline coulait à flot sur la chaîne de production. «Ça roulaient à la planche! En plus du coronavirus, on avait les baleines. On a tous travaillé sur un stress; sous la pression d'une saison hors du commun.» «On a une bonne équipe!, conclut son collègue Jean-Yves Martinet, spécialisé dans la cuisson du crabe des neiges depuis 40 ans.

Enfin, notons que le prix payé à quai est établi à 3,50 \$ la livre, contre 5,75 \$ la livre en 2019. Les pêcheurs s'attendent à un ajustement à la hausse, affirme le capitaine Jocelyn Thériault. Or, ni Pierre Deraspe ni Lynn Albert ne veulent s'engager en ce sens. «Nous avons une réflexion à venir au final; «Je vais en discuter avec mes pêcheurs», nous disent-ils respectivement.



Tout comme ailleurs au Québec maritime, les employés de l'usine Fruits de Mer Madeleine, de l'Étang-du-Nord, ont dû composer avec l'ajout de nouvelles mesures de protection et d'hygiène et de salubrité pour éviter la pandémie reliée au COVID-19.



Par Clémence Poirier, chargée de projets – ressources humaines et communications

FORMATIONS GRATUITES POUR PRÉVENIR LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS

Le CSMOPM, en collaboration avec onze autres comités sectoriels, a mis sur pied quatre formations en ligne pour aider les employés et les gestionnaires à tenir la COVID-19 à distance et à réviser leurs pratiques si nécessaire :

Volet travailleurs

1 - Hygiène et salubrité en contexte de pandémie : courtes capsules (6 à 18 minutes chacune), réparties sur quatre semaines, pour renforcer les comportements appropriés. À compléter sur un cellulaire, une tablette ou un ordinateur, au moment de son choix. Version vidéo disponible si les compétences technologiques font défaut.

2 - Expérience client en contexte de pandémie : une occasion de former les employés de poissonnerie.

Volet gestionnaires

1 - Mesures de prévention en contexte de pandémie : pour valider vos pratiques, vous assurer d'être à jour et vous outiller dans le flou des recommandations.

2 - Organisation du travail en contexte de pandémie : pour demeurer un leader rassurant et responsable en temps de crise et mettre en place des solutions adaptées à la pandémie, à plus long terme.

Davantage d'informations sont disponibles dans la section Actualités de notre site Web www.pechesmaritimes.org ou en contactant notre service de formation : formation@pechesmaritimes.org ou 418 368-3774.

FICHES TECHNIQUES SUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES EN TEMPS DE PANDÉMIE

Les 29 comités sectoriels de main-d'œuvre ont développé conjointement cinq fiches techniques qui visent à aider les gestionnaires dans la reprise des activités en ce temps de pandémie. Les sujets abordés sont les suivants :

- Engagement et fidélisation en temps d'incertitude ;
- La dotation à l'ère de la pandémie ;
- Le retour au travail et les défis juridiques ;
- Santé mentale en temps de crise ;
- Le télétravail en temps de crise de santé publique.

Pour télécharger les fiches, rendez-vous dans la section Actualités de notre site Web www.pechesmaritimes.org.

COMPÉTENCES TECHNOLOGIQUES : 67 PÊCHEURS FORMÉS

En février dernier, le CSMOPM a dispensé neuf formations en compétences technologiques de base à un total de 67 pêcheuses et pêcheurs. Le but était de mieux les outiller pour l'usage du journal de bord électronique, du système national d'émission de permis en ligne et des autres moyens technologiques devenus indispensables à l'administration d'une entreprise de pêche. Les formations ont eu lieu dans des localités de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord. La COVID-19 a empêché la poursuite du travail auprès des pêcheurs de la Basse-Côte-Nord – seule La Tabatière a été desservie – mais nous comptons y retourner à l'hiver 2021.



Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes

185, rue de la Reine, Gaspé (Québec) G4X 1T7

Téléphone 418 368-3774 • 1 888 833-3774

Télécopieur 418 368-3575

Courriel comite@pechesmaritimes.org



www.pechesmaritimes.org



www.facebook.com/csmopm

BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SÉCURITÉ (SGS)

Au printemps dernier, huit bateaux de pêche commerciale de la Côte-Nord et de la Gaspésie et leur équipage, une cohorte de 34 personnes au total, ont pu recevoir la formation sur le système de gestion de la sécurité, par Mme Lucie Derosby, de Quiétude Maritime. Ce partenariat est offert gratuitement cette année par le CSMOPM afin de permettre aux pêcheurs de se conformer au nouveau Règlement sur la sécurité des

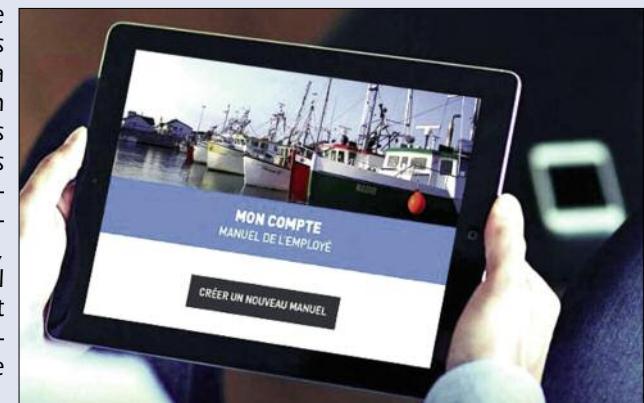
bâtiments de pêche, émis par Transports Canada en 2017. Fait intéressant, cette formation allie théorie et exercices pratiques à bord même de votre embarcation. Apprentissages et plaisir garantis!

D'autres formations sont offertes dans les différentes régions maritimes. N'hésitez pas à vous inscrire ou à demander de l'information au CSMOPM, au 418 368-3774, ou directement auprès de Lucie Derosby, au 418 350-4793.



LE MANUEL DE L'EMPLOYÉ FAIT PEAU NEUVE!

Cinq ans après son lancement initial, le Manuel de l'employé vient tout juste de subir une importante mise à jour. Tout a été revu et amélioré, que ce soit la mise en page, les éléments législatifs, les énoncés et les exemples, etc. Abordant différentes pratiques de gestion des ressources humaines, en plus de la rémunération, la gestion du temps de travail, les congés, les avantages sociaux, la santé et sécurité au travail et beaucoup d'autres thèmes, vous trouverez un outil tout à fait complet et actuel, toujours au même montant abordable de 40 \$.



Vous pouvez vous procurer le Manuel de l'employé, en ligne, dans la section Outils de notre site Web www.pechesmaritimes.org.



LA CÔTE-NORD

Par Ariane Aubert Bonn, Cap d'Espoir

Malgré des revenus en baisse, les crabiers et les transformateurs de la zone 16 ont réussi à sauver la mise

Les pertes de revenus sont importantes pour les crabiers de la zone 16 qui ont subi à la fois une baisse de quota de 25 % et une chute des prix en 2020. Les pêcheurs des 51 équipages du secteur et les transformateurs se réjouissent toutefois de l'absence d'éclosion de la Covid-19 dans leurs équipes.

La saison de pêche a bien failli ne pas avoir lieu sur la Côte-Nord, alors que le virus faisait planer une incertitude aussi bien sur les marchés que sur la sécurité des travailleurs du domaine. Bien que la pêche ait pu avoir lieu, le prix au débarquement de 3,70 \$ la livre offert à ses pêcheurs a fait mal, déplore le directeur de Pêcheries Shipek de la communauté innue de Ekuavitshit, Guy Vigneault.

«On avait déjà une grosse baisse de quota [de 25 %], mais on a eu aussi de bonnes baisses de prix. Juste à Pêcheries Shipek, on a des pertes de revenus de deux millions \$, ce n'est pas à négliger», dit le directeur. Celui-ci affirme qu'au cours des deux dernières années, le prix se situait à 5,50 \$ la livre pour le crabe des neiges, mais que cette année, ses pêcheurs ont obtenu 3,70 \$. Conscient des contraintes sur les marchés à cause de la Covid-19, celui-ci espère tout de même un

ajustement qui sera négocié durant l'année, dans le cadre du plan conjoint.

M. Vigneault est confiant pour l'avenir de la ressource : «Le crabe est au rendez-vous, les quotas se sont pris assez vite. La pêche s'est terminée autour du 20 juin, même si on a perdu les trois premières semaines qui sont habituellement les meilleures. Les deux premières, c'était à cause du retard, et la troisième, à cause de la température.»

Le directeur de l'Office des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, Jean-René Boucher, affirme, de son côté, que la saison de pêche s'est avérée satisfaisante dans le contexte. Au moment d'écrire ces lignes le 9 juillet, il reste moins de 1 % du quota à capturer pour ses membres, ce qui prouve que la ressource est présente sur les fonds marins.

À l'exception du secteur de Natashquan où la pêche a été un peu plus difficile, l'ensemble des flottes a réussi à capturer ses prises rapidement. «On sait que le crabe, c'est cyclique. Il ne faut pas juste se fier sur ce qu'on capture pour dire si la ressource va bien ou pas, mais les pêcheurs ont vu sur le terrain qu'il y a de la relève pour les années prochaines. On va faire les relevés de fin de saison dans les prochaines semaines pour comparer avec l'année dernière», ajoute-t-il.

Concernant le prix de départ fixé à 3 \$

la livre, M. Boucher est confiant de voir une hausse attribuée aux pêcheurs après coup dans le cadre du plan conjoint. «On était conscient que dans l'état des marchés au début de la saison, avec la COVID-19, on ne pourrait pas avoir un prix à la hauteur de nos ambitions, mais on a été bons joueurs pour avoir une saison de pêche», dit-il. Celui-ci ajoute que la publication du Seafood Price Current n'était pas encore affichée au départ de la pêche, mais que les premières publications ont laissé entrevoir des prix beaucoup plus intéressants. «C'est sûr que ce qui a été payé au pêcheurs, entre 3 \$ et 3,70 \$, va être augmenté», affirme-t-il, en spécifiant qu'il n'y a aucune chance que son regroupement accepte le prix de départ qui n'était clairement pas un prix final, et ce aux yeux de tous les partenaires impliqués. Les discussions avec l'AQIP sur le sujet auront lieu en août.

Du côté de la transformation, le directeur de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), Jean-Paul Gagné, se réjouit de l'absence d'éclosion de la Covid-19 dans les usines. «Les opérations

se sont bien déroulées. On est satisfaits malgré la baisse de 25 % du TAC en 2020. On s'est entendu rapidement avec les pêcheurs pour un prix d'avance, mais on va finaliser le prix bientôt pour que les deux parties soient satisfaites. On a été surpris des prix qui ont pu être obtenus sur le marché», dit M. Gagné.

Celui-ci affirme que les acheteurs ont répondu mieux que prévu à l'offre de crabe des neiges. «Je ne vous dis pas qu'on n'aura pas d'inventaires en stock pour un certain temps, mais ça a sorti mieux qu'on pensait. On s'attendait à stocker tout ce qu'on allait transformer. Mais le marché local a été excellent. Ça a sorti comme jamais dans les poissonneries. Il y avait des files d'attente, c'était spectaculaire. Et quand on a commencé à vendre sur les marchés extérieurs, ça s'est bien passé.»

L'absence de travailleurs étrangers sur la Côte-Nord a ralenti certaines opérations, mais M. Gagné affirme que les transformateurs se sont adaptés rapidement à la situation. Somme toute, Jean-Paul Gagné affirme que la saison 2020 a été correcte dans les circonstances.



Fabrication

Soudure mobile

Usinage

Maintenance mécanique industrielle

Travaux maritimes

Construction et réparation
bâtiment naval

539, av. Québec, Sept-Îles, G4R 1K1
info@technosm.com

André Charbonneau, président
Cell. : 418 964-6892

L'équipe de Techno-Soude Marine tient à souhaiter à tous les travailleurs de la mer une bonne saison de pêche en toute sécurité!

PÊCHES & AQUACULTURE EN NOUVELLES

2

Une mise à l'eau des cages pas comme les autres aux îles-de-la-Madeleine

COVID-19 : des conseils pour vous aider

3

Les défis du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales pour l'accueil de travailleurs étrangers temporaires dans un contexte de pandémie

Pêches et aquaculture commerciales : continuité des activités du MAPAQ

4

Bilan de la première année de mise en œuvre du Fonds des pêches du Québec

Le Québec se ranime de plusieurs mois de confinement qui se sont révélés nécessaires à la lutte contre la COVID-19. Malgré une certaine appréhension à l'ouverture de la pêche en raison de la situation des marchés et des contraintes sanitaires liées à la COVID-19, le bilan préliminaire de la saison est positif, notamment, dans la pêche au homard, au crabe des neiges et à la crevette, et ce, dans chacune des régions maritimes du Québec. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour toute l'industrie. D'ailleurs, au cours des dernières semaines, je suis resté en contact avec les représentants des pêcheurs, des usines de transformation, des pisciculteurs et des mariculteurs pour me tenir informé des enjeux qui les touchent de manière particulière.

Afin de toujours mieux accompagner le secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales, j'ai annoncé le 18 juin dernier l'entrée en vigueur du Programme de revitalisation des parcs maricoles, qui a comme objectif de soutenir les mariculteurs québécois qui désirent renouveler leur équipement ou leurs installations. Cette mesure est évaluée à 2,4 millions de dollars. Également, la semaine dernière, le gouvernement du Québec s'est entendu avec le gouvernement du Canada pour appuyer financièrement les pisciculteurs québécois dans le contexte exceptionnel engendré par la COVID-19. Au total, c'est plus de 850 000 dollars que le gouvernement du Québec a investi dans l'industrie piscicole depuis le début de la crise en vue de minimiser les mortalités de poissons liées à des surplus d'inventaire.

Tout dernièrement, j'ai eu le privilège de me rendre pour la première fois sur la Côte-Nord en tant que ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et d'aller à la rencontre des différents acteurs de la région. Cette visite m'a permis de bien comprendre les enjeux régionaux et de constater la grande importance que revêt le secteur des pêches pour l'économie régionale, tant pour la Côte-Nord que pour le reste du Québec.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

Finalement, alors que la saison de pêche s'achève pour bon nombre de pêcheurs, j'aimerais souligner la belle collaboration ainsi que tous les efforts déployés par l'industrie pour lutter contre la COVID-19. Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été. Surtout, continuez de vous protéger!

CHANGEMENTS RELATIFS À L'IMPORTATION ET AUX DÉPLACEMENTS D'ANIMAUX AQUATIQUES POUR LE QUÉBEC

Par Nathalie Moisan,
de la Direction régionale de l'estuaire
et des eaux intérieures

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est responsable de la gestion des maladies des animaux aquatiques au Canada, conjointement avec le ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne. Le virus de l'anémie infectieuse du saumon (AIS), qui peut affecter le saumon atlantique, la truite brune ainsi que la truite arc-en-ciel (mais qui n'est pas transmissible à l'humain), est soupçonné de se trouver au Québec depuis de nombreuses années. Dernièrement, des échantillons prélevés sur des saumons sauvages ont été analysés et les résultats de laboratoire ont permis à l'ACIA de confirmer la présence de ce virus en territoire québécois.

L'anémie infectieuse du saumon est plus commune chez les poissons élevés en eau salée. Les poissons infectés peuvent présenter des signes de perte d'appétit, d'anomalies de la nage, de prise

d'air à la surface, de branchies grises, etc. Le taux de mortalité est faible lorsque le poisson éclôt, mais il augmente au cours de sa croissance. Pour plus d'information sur ce sujet, on peut consulter la fiche de renseignements sur l'AIS disponible sur le site Internet de l'ACIA : <https://www.inspection.gc.ca/sante-des-animaux/animaux-aquatiques/maladies/maladies-declarables/ais/fiches/fra/1327198930863/1327199219511>

CONTEXTE AU QUÉBEC

La nature même du saumon atlantique, qui est un grand migrateur, fait de lui un vecteur du virus puisqu'il passe de un à trois ans en mer, où il côtoie des saumons potentiellement contaminés provenant d'autres provinces ou pays qui bordent l'Atlantique, avant de revenir à sa rivière natale pour rejoindre ses frayères et s'y reproduire. Ce saumon se trouve alors dans la centaine de rivières québécoises, ce qui favorise la propagation du virus.

Les ententes que le Canada a conclues avec d'autres pays concernant le commerce d'animaux aquatiques obligent l'ACIA à informer ses partenaires commerciaux des détections faites sur son territoire et à changer le statut du Québec compte tenu de cette nouvelle situation. Ainsi, il a été depuis peu établi comme « contaminé » pour ce pathogène.

Depuis ce changement de statut, l'importation de poissons vivants ou de parties de poissons (œufs) n'est plus interdite sur le territoire du Québec à partir de provinces ou de pays contaminés par l'AIS. Par ailleurs, des exigences relatives à l'obtention d'un permis d'importation continueront à être fixées. Par exemple, des certificats de santé accompagnant les lots destinés à rentrer au Canada et permettant de conclure à l'absence de ce pathogène seront exigés. L'ACIA continue de protéger le Canada avec des règles strictes pour éviter la propagation du virus et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation collabore étroitement avec cet organisme ainsi qu'avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, responsable de la faune aquatique, pour protéger celle-ci de même que les élevages de poissons.

PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministéariat aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Denis Desrosiers, Mélissa Lapointe, Jean Lavallée, Thierry Marcoux, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemarie.

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

UNE MISE À L'EAU DES CAGES PAS COMME LES AUTRES AUX ÎLES- DE-LA-MADELEINE

Par Karine Villemaire,
de la Direction régionale
des îles-de-la-Madeleine

Malgré le climat d'incertitude qui régnait ce printemps en raison de la COVID-19, les organisateurs des activités entourant la traditionnelle mise à l'eau des cages aux îles-de-la-Madeleine ont réussi haut la main à souligner, les 8 et 9 mai 2020, le début de la 145^e saison de pêche aux cages. Faisant preuve de créativité et d'ingéniosité, l'équipe de la Fondation Willie-Déraspe et ses collaborateurs ont su partager l'ambiance joyeuse et la frénésie qui étaient bien présentes sur les différents quais de l'archipel madelinot.

Dans une approche totalement virtuelle grâce aux nouvelles technologies et aux réseaux sociaux, les activités ont été diffusées en direct, dont le Rendez-vous des travailleurs de la mer, la bénédiction des bateaux ainsi que l'animation sur les quais de l'archipel avant le grand départ pour la mise à l'eau des cages et lors de celui-ci. Le thème de cette année, « Tous dans le même bateau », faisait référence aux pêcheries, bien évidemment, de même qu'à la solidarité indispensable tant en mer que dans le contexte de pandémie actuel.

Comme chaque année, l'activité a attiré l'attention médiatique locale et nationale. M. Boucar Diouf, artiste, biologiste et océanographe, assurait virtuellement la vigie pour le grand départ des bateaux de pêche. De plus, toutes les personnes ayant été à la vigie au cours des dernières années ont été invitées à adresser un message d'encouragement aux pêcheurs et aux travailleurs de la mer à l'aube d'une saison bien particulière. Ainsi, M. Vincent Graton, M. Mario Cyr, M. Patrice L'Écuyer, M. Ricardo Larrivée, M^{me} Évelyne Brochu et de nombreuses autres personnalités ont pu transmettre virtuellement des messages de prudence en mer et des vœux pour une bonne saison aux acteurs du secteur des pêches des îles-de-la-Madeleine. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, a participé au Rendez-vous des travailleurs de la mer en compagnie de M. Joël Arseneau, député des îles-de-la-Madeleine. Le ministre a d'ailleurs profité de l'occasion pour féliciter les pêcheurs propriétaires ainsi que les entreprises de transformation pour la mise en œuvre rapide des protocoles



et des recommandations concernant la COVID-19, ce qui a permis d'assurer la sécurité des travailleurs de la mer. L'initiative « Le panier bleu », qui vise à ce que les produits marins du Québec se trouvent davantage dans les assiettes des consommateurs québécois, a aussi été soulignée.

Le 9 mai 2020, à 5 heures, le signal du grand départ a été donné et les 325 homardiers des îles-de-la-Madeleine ont quitté les différents quais de l'archipel pour mettre à l'eau leurs casiers à homards. Les images et les vidéos de la Mise à l'eau 2020 sont toujours accessibles sur la page Facebook « La mer sur un plateau ». Allez y jeter un œil!

Rappelons que les activités liées au début de la saison de pêche aux cages sont organisées par la Fondation Willie-Déraspe, qui s'est donné pour mission de faire connaître les ressources marines et les métiers de la mer tout en mettant en valeur le mode de vie maritime. Une mention spéciale est accordée aux collaborateurs qui ont rendu possible cette édition virtuelle, soit L'Île Imagin'air et CFIM. Soulignons aussi que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a soutenu financièrement cet événement qui met en valeur le secteur des pêches, et ce, bien au-delà de l'archipel.

Bonne saison à tous et à toutes!

Photos : © Nigel Quinn

COVID-19 : DES CONSEILS POUR VOUS AIDER

COMMENT SE PROTÉGER SUR SON LIEU DE TRAVAIL

De près ou de loin, la situation liée à la COVID-19 touche tout le monde et nous force à revoir nos façons de faire. Afin de permettre d'y voir plus clair, l'Institut national de santé publique du Québec a publié des recommandations visant à protéger la santé des employés du secteur et des personnes qui fréquentent un milieu de travail lié à celui-ci :

- Recommandations concernant l'industrie de la pêche :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2934-recommandations-peche-covid19>
- Recommandations concernant l'industrie de la transformation alimentaire :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2952-transformation-alimentaire-covid19>
- Recommandations concernant la transformation des produits marins :
<https://www.inspq.qc.ca/publications/2964-travailleurs-industrie-transformation-produits-marins-covid19>

DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX POUR VOUS SOUTENIR

Conscient des défis que pose la pandémie actuelle, le Sous-ministériel aux pêches et à l'aquaculture commerciales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a dressé un inventaire des programmes de soutien gouvernementaux offerts aux entreprises et aux travailleurs de l'industrie. Pour connaître ces programmes et savoir s'il vous est possible d'en bénéficier, consultez le site Internet suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/reponses-questions-coronavirus-covid19/questions-reponses-employeurs-travailleurs-covid-19/#c56738>

LES DÉFIS DU SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES POUR L'ACCUEIL DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES DANS UN CONTEXTE DE PANDÉMIE

Par Omar Sarr,
de la Direction des analyses et des politiques
des pêches et de l'aquaculture

La rareté de la main-d'œuvre représente un des plus importants défis des entreprises de transformation du secteur des pêches et de l'aquaculture commerciales des régions maritimes. Pour combler leurs besoins de main-d'œuvre, ces entreprises ont de plus en plus recours au Programme des travailleurs étrangers temporaires, qui est géré conjointement par les gouvernements du Canada et du Québec.

Ce programme a pour objectif de fournir aux employeurs un accès à des travailleurs étrangers sur une base temporaire lorsque des Canadiens ou des résidents permanents ne sont pas disponibles et de s'assurer que ces travailleurs sont protégés. Par exemple, pour les usines de transformation du secteur des pêches, deux catégories de professions sont concernées principalement, soit les ouvriers et les ouvrières ainsi que les manœuvres.

En 2019, des usines de transformation du secteur des pêches de la Côte-Nord, des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie–Bas-Saint-Laurent ont embauché au total 151 travailleurs étrangers. Pour la saison de pêche commerciale 2020, plusieurs usines en avaient déjà engagé avant que les autorités en matière de santé publique du Québec ne décident du confinement de la population à cause de la COVID-19. Au total, 356 étrangers devaient travailler dans une dizaine d'usines de la Côte-Nord, des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie–Bas-Saint-Laurent.

DÉFIS LIÉS À LA COVID-19

Au Québec, la saison de la pêche commerciale débute généralement entre la mi-mars et la mi-avril. C'est à ce moment précis que les usines de transformation accueillent habituellement des travailleurs étrangers temporaires. Or, au Canada et au Québec, le confinement lié à la pandémie a commencé à la mi-mars. Au même moment, le Mexique était aussi en confinement. Précisons que la majorité de ces travailleurs recrutés dans le secteur des pêches au Québec viennent du Mexique.

Malgré la fermeture des frontières canadiennes et le confinement, le gouvernement fédéral a autorisé les travailleurs étrangers temporaires à entrer au Canada afin d'aider les entreprises canadiennes du secteur agricole et de celui des pêches. Ces deux secteurs sont considérés comme essentiels dans le contexte de la pandémie. Cependant, pour faire venir les travailleurs étrangers temporaires qu'elles avaient déjà recrutés, les entreprises de transformation de produits marins ont dû, notamment, faire face à des défis d'ordre administratif. En effet, malgré les protocoles sanitaires mis en place par les gouvernements du Canada et du Québec pour faciliter l'accueil de ces travailleurs dans des conditions respectant les normes sanitaires adoptées pour contrer la pandémie, les exigences administratives exceptionnelles auxquelles les travailleurs d'origine mexicaine ont été soumis à cause de la COVID-19 ont contraint plusieurs entreprises de transformation de produits marins à renoncer à leur embauche pour la saison de pêche 2020. Ainsi, sur les 10 entreprises qui avaient prévu accueillir des travailleurs étrangers temporaires cette saison, seulement 4 usines de la Gaspésie–Bas-Saint-Laurent ont pu le faire. Le nombre total de travailleurs étrangers temporaires accueillis dans ces usines s'élève à ce jour à 56, ce qui équivaut à 16 % du nombre qui était prévu. Notons que les travailleurs étrangers temporaires peuvent représenter jusqu'à plus du tiers du personnel d'une usine de transformation de produits marins. Se priver de ces personnes peut donc avoir un effet significatif sur les activités de production d'une entreprise.

PÊCHES ET AQUACULTURE COMMERCIALES : CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS DU MAPAQ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) tient à rappeler que ses services sont maintenus malgré la situation actuelle liée à la COVID-19 et les différentes mesures de distanciation physique en vigueur. Que ce soit, par exemple, pour déposer un projet, faire le suivi de votre dossier, acquitter des frais ou poser des questions, le télétravail étant privilégié pour les employés de l'État, communiquez avec votre direction régionale ou le service des renseignements généraux avant de vous déplacer :

DIRECTION RÉGIONALE DE LA CÔTE-NORD

418 964-8521
cote-nord@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE

418 368-7676
drg@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ESTUAIRE ET DES EAUX INTÉRIEURES

819 371-3971
dreei@mapaq.gouv.qc.ca

DIRECTION RÉGIONALE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

418 986-2098
drim@mapaq.gouv.qc.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1 888 222-6272
info@mapaq.gouv.qc.ca

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MISE EN ŒUVRE DU FONDS DES PÊCHES DU QUÉBEC

Par Moez Khefifi,
de la Direction des analyses et des politiques
des pêches et de l'aquaculture

À la suite de la première année de mise en œuvre du Fonds des pêches du Québec (FPQ), lancé en avril 2019, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et le ministère des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne ont organisé une rencontre le 11 mars 2020.

Malgré le mauvais temps ce jour-là, une trentaine d'intervenants du secteur des pêches et de l'aquaculture ont pu participer à cette rencontre que l'on peut qualifier de réussie. Un bilan de la première année de mise en œuvre du FPQ a été présenté aux participants. En résumé, une quarantaine de demandes officielles de financement ont été déposées de mai 2019 à février 2020. Six projets ont déjà été acceptés pour un montant total de 708 000 \$ et quatre autres étaient en cours d'approbation ministérielle pour un montant total de 1,8 million de dollars. À la date de la rencontre, la majorité des demandes de financement faisaient toujours l'objet d'une analyse.

Les participants, qui représentaient différents centres de recherche, communautés autochtones ou associations, ont eu l'occasion d'échanger dans un groupe de discussion sur les problématiques et les enjeux importants de l'industrie. Cet exercice a permis de déterminer les types de projets à privilégier dans le cadre du FPQ pour l'année 2020-2021. Plusieurs types de projets rejoignaient les priorités qui avaient été établies lors de la première rencontre annuelle, tenue en 2019, soit :

- les projets collectifs plutôt qu'individuels qui font appel à la collaboration des différents acteurs de la chaîne de valeur pour assurer une meilleure cohésion entre les intervenants des domaines de la capture, de l'aquaculture, de la transformation et de la mise en marché;
- les projets qui améliorent le développement durable des pêches et de l'aquaculture en diminuant les impacts des engins de pêche, en limitant les prises accidentelles, en améliorant les performances environnementales de même qu'en évitant le gaspillage par une utilisation complète du poisson et la valorisation de ses produits et de ses coproduits;
- les projets qui améliorent la performance de l'industrie en nous permettant de diversifier nos marchés et d'accéder à ceux exigeant la certification et la traçabilité des produits.

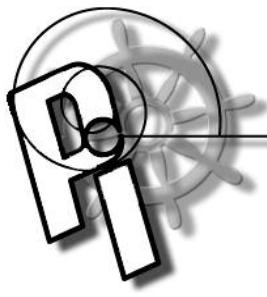


Ces priorités continueront de s'appliquer en 2020-2021 et seront complétées par celles mises en évidence lors de la rencontre du 11 mars 2020, soit :

- les initiatives qui permettent d'obtenir ou de renouveler des écocertifications pour nos produits et d'améliorer le caractère durable des pratiques de pêche et d'aquaculture (développement d'appâts alternatifs, de nouveaux engins de pêche et de technologies novatrices pour une réduction des rejets de phosphore dans les piscicultures et la valorisation des coproduits dans les usines);
- les innovations et les partenariats scientifiques permettant la diversification de l'industrie des pêches et de l'aquaculture, notamment par le développement d'espèces émergentes ou à potentiel commercial;
- les travaux novateurs permettant de faire face à la pénurie de main-d'œuvre et d'augmenter la productivité et l'efficacité, notamment sur les plans des technologies énergétiques et numériques ainsi que de celles portant sur l'automatisation.

Les deux ministères accorderont donc une attention particulière aux projets découlant des priorités mentionnées ci-dessus, sans exclure tout autre projet admissible pertinent.





RECHERCHE ET INNOVATION

Par Johanne Fournier, Matane

Valorisation des coproduits de la transformation : une filière en développement

Plus d'un an après le début de ses activités, le consortium de recherche et d'innovation en appui à l'industrie des pêches du Québec poursuit rondement son projet de valorisation des coproduits de la transformation des biomasses marines pour les secteurs bioalimentaires et agroalimentaires. Formé de Merinov, de Cintech Agroalimentaire ainsi que de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnels (INAF), le consortium est sur le point de compléter la première étape de son projet qui s'étale sur trois ans.

La première étape consiste à développer des solutions pour stabiliser les ingrédients des coproduits des usines de façon locale, usine par usine. «Ça se déroule bien, fait valoir le chercheur industriel chez Merinov, Laurent Girault. Ça s'est avéré plus facile que ce qu'on appréhendait. On a des procédés qui ne sont pas chers et qui utilisent des équipements qui sont déjà disponibles dans les usines. On va calculer le coût, mais ça apparaît comme étant très raisonnable.»

Actuellement, il s'agit de petites productions pilotes qui seront utilisées par les partenaires du consortium pour le développement de produits.

Les objectifs du projet sont plutôt simples: utiliser les coproduits des entreprises de transformation de crabe et de homard du Québec pour développer des produits alimentaires destinés à des clients dans l'alimentation humaine ou animale. «On veut les sortir le plus possible du compostage pour les réorienter vers des applications à plus haute valeur ajoutée», précise M. Girault.

Selon le chercheur, la finalité projetée par ce projet s'inscrit dans «une optique de valorisation intégrale». En prenant comme exemple l'Europe qui, à son avis, a une longueur d'avance dans la valorisation de produits de la mer, il souhaiterait ultimement que 100 % des résidus de poisson et de fruits de mer soient valorisés. «On s'oriente un peu vers ça. Dans la crevette, il y a une très grande partie qui est valorisée. Mais, dans le crabe et le homard, c'est encore une majorité des volumes débarqués qui se retrouve au compostage, soit en engrangé. Ce n'est pas jeté, mais on est loin de la valorisation alimentaire!» Selon Laurent Girault, il y aura néanmoins toujours de la place pour du compostage, notamment par les entreprises qui récupèrent les carapaces de crabe et de homard ainsi que certains résidus qui ne sont pas valorisables.

L'EXEMPLE DE LA CREVETTE

La crevette n'est pas une espèce incluse dans le projet puisque ses résidus sont déjà valorisés. D'ailleurs, le modèle d'affaires établi dans la valorisation des résidus de crevette est une source d'inspiration pour celle des coproduits de crabe et de homard. «Pour la crevette, les deux usines du Grand Gaspé ont déjà développé une approche relativement simple, c'est-à-dire faire une farine avec la totalité de leurs coproduits et elles ont démontré que c'est rentable d'aller dans ce genre de valorisation», soulève le scientifique.

Le consortium ne fait cependant pas la même chose. «On fait un tri des matières premières avant de procéder à leur transformation. [...] Si c'est possible avec la crevette, il n'y a aucune raison que ça ne le soit pas avec le homard! Si le consortium a ciblé le crabe des neiges et le



les plus réfléchis, indique M. Girault. Tout est sur la table.»

E. GAGNON & FILS

Depuis au moins une quinzaine d'années, la majorité des carapaces de crabe des neiges, de crabe commun et de homard de l'entreprise E. Gagnon & Fils de Sainte-Thérèse-de-Gaspé sont destinées à l'agriculture. «On donne ça aux fermiers pour les labours et ça engrange les terres, mentionne le vice-président. Valoriser, c'est un grand mot! Le homard, quand on a fini avec, il ne reste plus grand-chose. Mais, sur le nombre de livres qu'on fait par année, ça représente quand même beaucoup de tonnes.»

Pour Bill Sheehan, l'épandage constitue la solution à court terme. Il compte sur d'autres projets de valorisation. «On est dans les débuts. On parle des coproduits, aujourd'hui. C'est la tendance. Mais, ça fait une vingtaine d'années qu'on cherche des solutions et, jusqu'à maintenant, il n'y a rien qui crée vraiment de la valeur.»

L'usine de Sainte-Thérèse-de-Gaspé transforme environ une quinzaine de millions de livres de fruits de mer, ce qui donne environ 150 000 tonnes de résidus. Rien ne part vers le dépotoir. Puisqu'il lui en coûterait 100 \$ la tonne si ces coproduits étaient envoyés au site d'enfouissement, l'entreprise E. Gagnon & Fils

■ Suite à la page 18



OFFREZ
LE MEILLEUR DE
LA MER SANS
PRÉOCCUPATIONS
FINANCIÈRES

FONDS
régionaux de solidarité FTQ

fondsreg.com



RECHERCHE ET INNOVATION

Par Johanne Fournier, Matane

Valorisation des coproduits de la transformation : une filière en développement

économise un million \$ en les donnant à des agriculteurs.

Il faut aussi dire que certaines espèces, comme le homard, produisent peu de résidus parce qu'il est moins transformé. «Sur 5 millions de livres de homard, il y en a peut-être 3 millions qui n'ont aucun résidu parce que c'est du homard vivant», précise le vice-président de l'usine. On a aussi beaucoup de commandes de homard entier, cru et congelé qui s'en vont sur les différents marchés. Donc, c'est un produit qui est utilisé à 100 %. Il y a tout de même des coproduits issus de l'extraction de la chair des pinces et du corps du homard qui génèrent des résidus. E. Gagnon & Fils transforme aussi, en moyenne, 9 millions de livres de crabe. Comme la transformation du crabe produit de 10 à 15 % de résidus et de liquide, cela totalise quelque 900 000 livres de coproduits.

M. Sheehan estime que la production de résidus de l'usine répond aux besoins des agriculteurs locaux. «Ils n'ont pas besoin d'utiliser des produits chimiques comme engrains. C'est pas mal mieux! Les agriculteurs locaux ont de meilleurs résultats qu'avec les engrains qu'ils utilisaient auparavant.»

Si Bill Sheehan croit aux vertus d'engraissement des terres à partir des résidus de son usine, il se réjouit quand même de la formation du consortium. «Ça ne peut que faire avancer le dossier plus vite! On espère qu'il va se dégager des solutions qui vont être rentables et écologiques.»

Selon lui, une solution innovante dans la valorisation des résidus de biomasses marines trouvera assurément preneur. «C'est un problème ou un manque d'opportunités, croit-il. On se débarrasse de matières qui ont du potentiel. Il y a différentes choses qui se retrouvent dans les carapaces et les résidus de poisson, comme du calcium et des protéines.»

FRUITS DE MER MADELEINE

Les principaux coproduits de Fruits de mer Madeleine de l'Étang-du-Nord sont issus du crabe des neiges et un peu du homard. Pour le moment, un très faible pourcentage des résidus de l'usine est écoulé sur les marchés. «On a quelques tonnes qui sont mises sur les champs, indique l'adjoint aux opérations de cette entreprise des îles-de-la-Madeleine, Pascal Harvie. Actuellement, il n'y a pas grand-chose qui est récupéré.»



Le homard compte parmi les espèces marines où l'on peut en retirer des coproduits issus de l'extraction de la chair des pinces et du corps.

Puisqu'il s'agit d'un milieu insulaire, la municipalité ne peut plus traiter ses déchets comme elle le faisait auparavant. Par conséquent, M. Harvie fonde beaucoup d'espoir dans les travaux du consortium. Cependant, le frein pour le développement de cette filière est, pour les îles, la rentabilité liée au transport. Expédier des tonnes de résidus à l'extérieur de l'archipel coûte très cher. «On parle d'acheter une machine en collaboration avec d'autres entreprises qui vaut un million \$, mentionne-t-il. L'environnement, on est tous pour ça et on veut faire le mieux possible. Mais, comme de raison, il faut que ce soit rentable! C'est pour ça qu'on veut que la municipalité, Merinov, le gouvernement et d'autres embarquent.»

LELIÈVRE, LELIÈVRE ET LEMOIGNAN

Chez Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan, le homard génère environ 200 000 livres de résidus. Comme l'entreprise vend beaucoup de corps et de queues de homard avec la carapace, les coproduits représentent 7 à 8 % de la production totale. «Il reste les pinces qu'on décortique», précise le propriétaire, Roch Lelièvre.

L'entreprise de Sainte-Thérèse-de-Gaspé réussit à écouler environ 25 % de ses

résidus sur les marchés, surtout pour l'épandage, dans un rayon de 5 à 10 km. «On appelle ça la revitalisation des terres, précise M. Lelièvre. C'est intéressant parce que les terres qu'on a faites, ça a presque doublé leur volume l'année d'après.» L'entreprise donne les résidus et les agriculteurs s'occupent de les enfouir.

Selon M. Lelièvre, cette pratique engendre des pertes financières d'une vingtaine de milliers de dollars par année. Or, l'homme d'affaires espère que le consortium pourra développer un moyen rentable d'utiliser les coproduits ou, du moins, de diminuer les coûts pour en disposer de façon écologique.



Avis de nomination

David Lord
Vice-président régional

FONDS
régionaux de solidarité FTQ
Bas-Saint-Laurent

FONDS
régionaux de solidarité FTQ
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M. Luc Pinard, président-directeur général des Fonds régionaux de solidarité FTQ, est heureux d'annoncer la nomination de M. David Lord à la vice-présidence régionale des Fonds régionaux de solidarité FTQ dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Originaire de Rimouski, M. Lord détient un B.A.A., concentration comptabilité (CA) et un diplôme d'études supérieures en comptabilité publique de HEC Montréal. Avant de se joindre aux Fonds régionaux de solidarité FTQ, M. Lord dirigeait sa propre firme de consultation, qu'il avait fondée en 2014 dans sa région d'origine après avoir occupé différents postes en finances et administration au sein de sociétés privées.

«David a su, au fil des années, tisser des liens étroits avec la communauté d'affaires du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, a déclaré Luc Pinard, président-directeur général des Fonds régionaux de solidarité FTQ. Il est reconnu pour ses qualités de leader et de communicateur et il sera un formidable ajout à l'équipe déjà en place pour servir les entreprises qui cherchent du financement pour réaliser leurs projets.»

«Alors que les entreprises reprennent leurs activités, plusieurs défis demeurent. Les équipes des Fonds régionaux de solidarité FTQ au Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine sont prêtes à les accompagner pendant cette période, et ainsi appuyer leur croissance pour les années à venir», a conclu M. Lord.

À propos des Fonds régionaux de solidarité FTQ

Depuis plus de 20 ans, les Fonds régionaux de solidarité FTQ participent au développement économique de chacune des régions du Québec. Partie intégrante du réseau du Fonds de solidarité FTQ, les Fonds régionaux ont investi 697 millions de dollars dans 1 095 projets. À travers ces investissements, ils ont contribué à créer, maintenir ou sauvegarder près de 39 500 emplois. Pour en savoir plus, visitez www.fondsreg.com.

Le seul et unique **BAC[®] FRAÎCHEUR**

Containants en polystyrène expansé pour poissons et fruits de mer

Disponibles en 26 formats

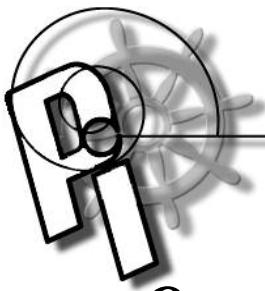
polymos

150, 5e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil (QC) J7V 5M3

Tél.: (514) 453-1920 - Téléc.: (514) 453-0295

Courriel : martial@polymos.com





AIDES FÉDÉRALES

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

Subvention salariale d'urgence pour les pêches : Ottawa a assoupli son programme pour une grande adhésion

Les aides-pêcheurs qui ont un lien de famille avec leur capitaine ont finalement droit à la Subvention salariale d'urgence du gouvernement du Canada. C'est ce que nous confirme le comptable agréé Paul Boudreau, de la firme Corbeil Boudreau et Associés de Cap-aux-Meules.

Le gouvernement Trudeau a assoupli le programme à la mi-mai, lorsqu'il en a annoncé l'extension jusqu'au 29 août pour compenser les pertes dues à la COVID-19. «Les aides-pêcheurs qui ont un lien de dépendance avec le capitaine-propriétaire ont désormais droit à la subvention salariale de 75 % en autant qu'ils aient reçu une rémunération entre le 1^{er} mars et le 31 mai 2019», explique M. Boudreau.

De plus, les entreprises de pêche qui ne sont pas admissibles à la subvention salariale d'urgence peuvent se tourner vers le programme d'aide aux pêcheurs mis sur pied par le ministère des Pêches et des Océans. Là encore, les capitaines-exploitants peuvent soumettre une demande de subvention pour les trois quarts du salaire de leurs employés, même s'ils ont un lien de parenté, nous assure-t-on au cabinet de la ministre Bernadette Jordan.

«Premièrement, on sait que la pêche est souvent une entreprise familiale intergénérationnelle. Par conséquent, tout pêcheur qui emploie des membres de sa famille comme membres de son équipage à taux horaire, pourra utiliser la Prestation aux pêcheurs (PAP) ou la Subvention aux pêcheurs (SAP) pour payer son salaire cette saison. Les relations familiales ne sont pas un facteur dans les critères de ces programmes», souligne l'attachée de presse de la ministre, Jane Deeks, par voie de courriel.

Deuxièmement, la subvention salariale d'urgence du Canada ne fonctionne pas pour de nombreux pêcheurs, car ils gagnent une part des prises, plutôt que d'être payés à taux horaire, poursuit-elle. «C'est pourquoi la PAP est accessible aux capitaines qui paient leur équipage à la fois selon un taux fixe ou un pourcentage des prises (pêcheur à la part). Un actionnaire, par opposition à un employé à salaire fixe, peut postuler directement à la PAP parce qu'il a une part des bénéfices du bateau, semblable à un actionnaire ou au copropriétaire d'une entreprise, précise Mme Deeks.

Le capitaine (propriétaire-exploitant) peut postuler la PAP et peut à son tour l'utiliser pour payer son équipage horaire/journalier. Le PAP paiera également le salaire du capitaine.»

BONNE NOUVELLE

Ces modifications sont évidemment bien accueillies dans l'archipel madelinot. «C'est une bonne nouvelle, se félicite le président



La ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, est satisfaite du soutien financier de son gouvernement à l'endroit du secteur des pêches en période de pandémie de la COVID-19.

de l'Association des pêcheurs propriétaires des îles, Mario Deraspe. Si on considère qu'au moins 65 % à 70 % de nos entreprises de pêche sont transférées de père en fils, c'est au minimum 50 % des aides-pêcheurs qui sont de la famille; ce sont des entreprises familiales.»

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne, salue lui aussi l'adaptation des mesures d'aide fédérales à la réalité des pêcheurs. «Le ministre Lamontagne est conscient de l'ampleur des impacts du contexte de la pandémie sur l'industrie de la pêche, nous écrit son attachée de presse Laurence Voyzelle. Il a amené à l'attention de la ministre Jordan les enjeux du Québec afin d'obtenir le soutien nécessaire de la part du gouvernement fédéral. Il est heureux que les pêcheurs et les industriels puissent bénéficier de 12 semaines supplémentaires pour la Subvention salariale d'urgence du Canada. Il accueille aussi favorablement la modification aux modalités qui permet désormais aux entrepreneurs qui ont des liens familiaux avec leurs employés d'y être admissibles. C'est une très bonne nouvelle pour l'industrie.»

Pour sa part, la ministre du Revenu national et députée de Gaspésie-Les îles-de-la-Madelaine, Diane Lebouthillier, profite de l'occasion pour féliciter les pêcheurs madelinots pour leur conscience sociale alors qu'ils ont choisi de prendre la mer malgré les risques liés à la contagion de la COVID-19 et à l'effondrement des marchés. Elle relève qu'ailleurs, en

quand même assez particulier, commente la ministre du Revenu. Pour moi, c'était important que la saison débute et on allait s'ajuster au fur et à mesure. Les programmes ont été mis en place très rapidement pour pouvoir répondre au plus vite aux entrepreneurs et, au fur et à mesure, on a gardé le lien pour améliorer les programmes, au besoin. C'était important de garder les canaux de communications ouverts pour qu'on puisse s'adapter aux particularités des milieux.»

La subvention salariale du gouvernement canadien couvre 75 % de la rémunération hebdomadaire versée, jusqu'à concurrence de 847 \$ par semaine. Elle s'applique si les revenus d'entreprise ont diminué d'au moins 30 % en raison de la crise économique provoquée par la pandémie.

Quant à l'investissement de 67 millions \$ annoncé par la ministre Jordan en avril, pour aider le secteur de la transformation à passer au travers de la crise de la COVID-19, Diane Lebouthillier indique qu'une partie de plus de neuf millions reviendra aux industriels québécois. L'argent vise à soutenir la mise en place des mesures de distanciation physique pour protéger leurs travailleurs d'usine contre le coronavirus, améliorer leur capacité de stockage et de congélation, et développer de nouveaux marchés.

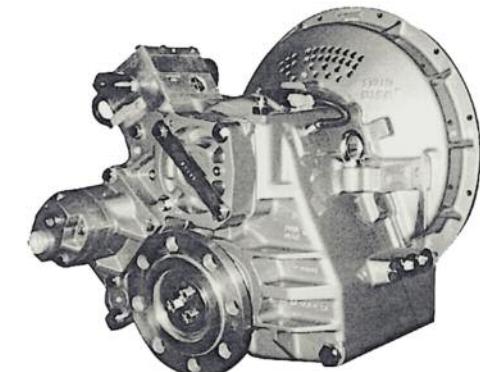
Marindustrial®

TWIN DISC®

TRANSMISSION MARINE
Vente, service, réparation et pièces de remplacement d'origine TwinDisc



MG - 5050A



MGX - 5114A

QUICK SHIFT™

Votre distributeur autorisé pour le Québec et les Provinces atlantiques

MARINDUSTRIEL (Div. Nadco)

8550, Delmeade
Montréal (QC) H4T 1L7
Tél.: (514) 342-2748
1 800 363-2259
Fax: (514) 342-6151
info-quebec@marind.ca
www.marind.ca

MARINDUSTRIAL INC.

80, boul. Harrisville Unit A
Moncton (NB) E1H 3N4
Tél.: (506) 852-3332
1 800 463-3332
Fax: (506) 857-8484
info-atlantic@marind.ca
www.marind.ca

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS !

La prochaine édition de Pêche Impact sera publiée le jeudi 24 septembre 2020.

Date limite de réservation : Vendredi 11 septembre 2020

Tél.: (418) 385-2126 ou 418 385-3816

Courriel : pecheimp@globetrotter.net

www.pecheimpact.com



TRANSFORMATION

Par Johanne Fournier, Matane

Usine Crustacés des Monts de Sainte-Anne-des-Monts : le maire Deschênes bloque la transaction du consortium

Le maire de Sainte-Anne-des-Monts confirme qu'il a bloqué l'exercice de rationalisation que Québec s'apprétait à réaliser avec le consortium formé par Pêcheries Marinard de Rivière-au-Renard, La Crevette du Nord Atlantique de l'Anse-au-Griffon et Les Fruits de Mer de l'Est-du-Québec de Matane. Selon Simon Deschênes, il a empêché ces trois usines d'acheter l'entreprise Crustacés des Monts spécialisée dans la transformation de la crevette nordique dans le but de la fermer. Il a agi de la sorte au profit d'un investisseur qui souhaite s'en porter acquéreur pour l'exploiter. «La COVID-19 a freiné les démarches, mais ça devrait se faire sous peu», assure l'élu.

«Au début du printemps, il y avait un scénario possible pour la saison qui approchait, raconte le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne. Avec la pandémie, tout est tombé au neutre. Je présume qu'il y a des choses qui vont se remettre en mouvement une fois que la saison va être finie et que les gens vont repenser à la saison prochaine pour arriver avec de nouvelles idées et de nouveaux projets. Ce qu'on va chercher à favoriser, c'est dans un contexte de développement économique pour que ces infrastructures soient opérées au bénéfice des citoyens et de la vitalité de ces secteurs.»

SONS DE CLOCHE DISSONANTS

Pour le maire Deschênes, il n'était pas question que cet exercice de rationalisation passe. S'il a pris le dossier en charge, c'est pour que l'usine, fermée depuis deux ans, puisse redémarrer et créer une cinquantaine d'emplois. De son côté, le ministre Lamontagne n'interprète pas l'exercice de rationalisation de la même façon. «Depuis le jour 1 des discussions avec les gens qui nous présentaient des scénarios, s'il y avait une rationalisation, il fallait qu'ils nous présentent un scénario où il y aurait une autre utilisation de cette usine. Mais, ce n'est pas arrivé. Il n'était pas dans nos objectifs qu'il n'y ait aucune opération à cet endroit. Ce qui était important, c'était de trouver une vocation à cette usine pour qu'il y ait des emplois et que ça fonctionne.»

Après une rencontre au début février à Québec avec le ministre Lamontagne et la ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la Gaspésie, Marie-Ève Proulx, le maire de Sainte-Anne-des-Monts était revenu confiant et croyait que Québec ne serait pas intéressé à avancer l'aide financière espérée par le consortium.

«Les trois usines qui veulent l'acheter s'attendent à avoir une subvention du gouvernement», s'indigne Bertrand Desbois, qui souhaite acheter l'usine avec son frère Nicol. Pour ce dernier, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) est «mal placé pour prendre de l'argent et le donner à trois industriels pour fermer une usine, surtout à Sainte-Anne-des-Monts, dans une MRC parmi les plus pauvres du Québec». «Nous, on ne demande rien. On demande juste que le gouvernement se retire.»

40 À 50 EMPLOIS

Même s'il est conscient que «la bataille n'est pas gagnée», le maire avait le sentiment que Québec pencherait du côté du scénario de l'investisseur qui ne demande rien au gouvernement. «L'investisseur et sa



L'usine de Sainte-Anne-des-Monts, spécialisée dans la transformation de la crevette, n'est plus en opération depuis 2 ans.

famille possèdent des quotas de pêche à la crevette d'environ 4 millions de livres. À eux seuls, ils assurent 40 à 50 emplois pour une vingtaine de semaines à l'usine de Sainte-Anne-des-Monts.»

En contrepartie, si le consortium achète Crustacés des Monts, ce serait, à son avis, pour éliminer le permis d'exploitation qui y est rattaché. «Les trois usines de Matane, de Rivière-au-Renard et de L'Anse-au-Griffon, c'est pour consolider leur place, déplore Nicol Desbois. Pourquoi vouloir enlever 50 jobs à Sainte-Anne? Pourquoi le gouvernement voudrait s'impliquer avec des compagnies qui sont à 50 % étrangères? On prendrait de l'argent des contribuables québécois pour donner à l'usine Les Fruits de Mer de l'Est-du-Québec à Matane qui appartient à 100 % au gouvernement du Danemark! Je trouve ça malhonnête. Nous, on est des pêcheurs d'ici et on veut faire travailler du monde d'ici!»

Selon Simon Deschênes, l'usine est en état de redémarrer ses opérations rapidement. «Il n'y a pas de modifications à y apporter. Sur papier, l'investisseur est capable d'acheter l'usine telle quelle et de l'opérer.»

EMPLOIS INDIRECTS

Le maire rappelle qu'il y a environ trois ans, le quai de Sainte-Anne-des-Monts a été réparé au coût de 5 millions \$. «Si on n'avait pas eu d'usine de crevette et d'activités commerciales dans la pêche, probablement qu'on n'aurait pas eu cet octroi.»

Il ajoute qu'une usine de transformation crée des emplois indirects, comme dans le camionnage. «Je pense que de travailler un dossier de pêche à Sainte-Anne-des-Monts et de consolider l'usine envoie un signal important, positif et clair à notre communauté qu'on veut conserver nos acquis et qu'on veut garder notre richesse.» Par ailleurs, Simon Deschênes a obtenu une lettre d'appui de l'Association des pêcheurs de Tourelle. Le maire souligne que c'est la première fois, depuis qu'il est élu, qu'un entrepreneur privé se pointe pour investir des millions de dollars dans sa municipalité.

VENDEUR DÉÇU

Du côté du vendeur, c'est la déception. Le propriétaire de Crustacés des Monts affirme ne plus avoir d'attente. «Il y avait les trois usines et ça a été bloqué par le maire, déplore Bertrand Langlois. Je n'ai plus de nouvelles.» Il estime que l'exercice de rationalisation représentait une bonne affaire parce qu'à son avis, «il n'y a pas

assez de crevettes disponibles, pas assez de volume».

Aussi, l'offre du consortium était plus intéressante. «C'est clair, lance M. Langlois. Les trois usines ont accepté le prix que je demandais. Mais, ça n'a pas passé à cause des pressions du maire et des Desbois. J'avais fait un prix aux Desbois, mais ils ont trouvé ça trop cher. Ils m'ont fait leur offre, mais elle était ridicule! Les frères Desbois sont prêts à investir de 2 à 3 millions \$.

Selon nos informations, l'offre du consortium était de 5 millions \$.

«On n'aurait pas besoin de ça pour vivre», mentionne Nicol Desbois. Mais, il considère que c'est important pour les 50 familles qui profiteront des emplois créés par l'usine. «Je veux que le monde soit fier de travailler pour nous. On s'en est bien sortis avec la pêche et si on pouvait en faire profiter quelques-uns, ce serait valorisant!»

Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie la filière agroalimentaire.

Une solide équipe composée de spécialistes de la finance est disponible afin d'élaborer pour vous des stratégies novatrices répondant à vos besoins d'affaires.

Notre expertise est grande. Ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation et de vous aider à prendre les bonnes décisions.

- Montage financier
- Services bancaires
- Service-conseil en fusion, acquisition et transfert d'entreprise
- Programme Immigrants investisseurs
- Solutions en ligne

- Gestion de trésorerie
- Planification successorale
- Placements
- Solutions de gestion de la paie et des ressources humaines

Maria (Siège social)

473, boul. Perron
G0C 1Y0
Tél. : 418 759-5551
Téléc. : 418 759-5777

Gaspé

80, rue Jacques-Cartier
G4X 2V2
Tél. : 418 368-6133
Téléc. : 418 759-5777

Chandler

70, boul. René-Levesque E.
G0C 1K0
Tél. : 418 689-5550
Téléc. : 418 759-5777

L'Étang-du-Nord

1-1278, ch. de La Vernière
G4T 3E6
Tél. : 418 986-3933
Téléc. : 418 986-3946

Ste-Anne-des-Monts

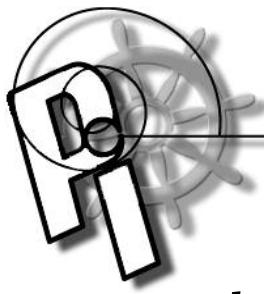
10, 1^{re} Avenue Est
G4V 1A3
Tél. : 418 763-5199
Téléc. : 418 759-5777

Desjardins

Entreprises

Gaspésie et les îles-de-la-Madeleine





TRANSFORMATION

Par Ariane Aubert Bonn, Cap d'Espoir

Québec et Ottawa appuient le développement d'outils technologiques pour la transformation du crabe des neiges

L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) et le Groupe UMEK obtiennent chacun une importante contribution financière pour voir au développement d'outils technologiques qui pourrait bien servir à toute la filière de la transformation du crabe des neiges du Québec maritime.

Ainsi, le Groupe UMEK, qui est un consortium composé d'un actionnariat majoritairement autochtone et propriétaire de l'usine de transformation UMEK à Sept-Îles depuis 2005, reçoit 499 580 \$ du MAPAQ et 147 284 \$ du MPO afin de robotiser sa ligne d'emballage du crabe des neiges.

«Le Groupe UMEK est engagé depuis longtemps à moderniser sa ligne de production. Ce projet permettra d'automatiser complètement la ligne de production. On parle d'augmenter la qualité de la production, mais aussi de répondre à un problème de main-d'œuvre vieillissante», souligne André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Le ministre Lamontagne, qui était présent à Sept-Îles le 9 juillet, ajoute qu'une entreprise qui s'investit de la sorte dans le domaine de la technologie pourra davantage valoriser ses emplois et dévier son énergie à la commercialisation de ses produits. Le lavage des bacs de cuisson sera aussi robotisé, ce qui permettra de réduire de 86 % l'utilisation d'eau du procédé.

En parallèle, l'AQIP obtient 976 500 \$ de la part d'Ottawa et de Québec. Ce montant puisé à même le Fonds des



À droite de la photo, on aperçoit le ministre responsable des Pêcheries du Québec, André Lamontagne, accompagné de dirigeants du Groupe UMEK.

Pêches du Québec servira à développer un prototype de système de classification des sections de crabe des neiges. Cet équipement permettra de trier les sections par grosseur et par poids avec des systèmes de vision et de rayon X à la fine pointe de la technologie.

Le projet de l'AQIP sera testé initialement à l'usine UMEK de Sept-Îles. Par la suite, les résultats des tests seront disponibles aux autres usines de transformation de crabe des neiges pour une prise de décision éclairée quant à une

acquisition éventuelle de cette nouvelle technologie.

«La machine existe, on est en train de créer l'expertise pour que ça serve ensuite dans d'autres usines», explique Jean-Paul Gagné, directeur de l'AQIP. «C'est la base d'un transfert technologique, un très beau projet. Ça vient renforcer la structure de l'industrie du crabe sur la Côte-Nord et, on l'espère, ailleurs au Québec», renchérit le ministre André Lamontagne.

Encore une fois, l'accès aux travailleurs est au cœur de l'objectif de la création de

ce prototype de classification des sections de crabe des neiges. «La difficulté d'obtenir de la main-d'œuvre est bien connue. On va sauver de la main-d'œuvre avec cette nouvelle technologie et ça va être utile partout au Québec maritime», dit M. Gagné. Pourquoi avoir choisi UMEK pour le projet pilote? «Ce sont eux qui ont eu l'idée au départ et les informations sur le sujet. On a donc convenu en conseil d'administration au sein de l'AQIP que le projet débuterait avec cette entreprise», conclut M. Gagné.

LES POISSONS DE FOND

Pêche au sébaste : seule une pêche indicatrice n'est autorisée pour 2020

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

Pêches et Océans Canada maintient le statu quo de la gestion du sébaste de l'unité 1 du Golfe. Le Ministère s'en tient donc à une pêche indicatrice de 663 tonnes métriques en 2020, alors que le Québec réclamait la levée du moratoire assortie d'un quota de 10 000 tonnes.

Pour Paul Boudreau, gestionnaire de Madelipêche, la décision fédérale est sans surprise étant donné la crise de la COVID-19. «Le comité consultatif cédulé en mars a été repoussé à l'automne à cause de la COVID, explique-t-il. Et il faut être réaliste : personne, ce printemps, ne voulait se commettre sur le sébaste quand toutes les autres pêcheries étaient incertaines.»

Ainsi, selon M. Boudreau, l'ouverture de la pêche commerciale au sébaste sous moratoire depuis 1995 serait reportée à l'an prochain. Mais encore faudra-t-il que le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC) retire le poisson rouge de sa liste des espèces menacées de disparaître. «Le sébaste est la plus importante ressource du Golfe, qui atteint un seuil historique de plus de 4,3 millions de tonnes, et il est encore considéré comme une espèce en voie de disparition. C'est un non-sens! s'exclame le gestionnaire de Madelipêche. Ça fait en sorte qu'un organisme comme le COSEPAC perd toute crédibilité sur le marché international.»

FREIN AUX INVESTISSEMENTS

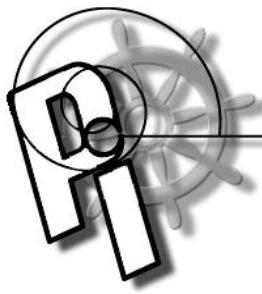
Paul Boudreau fait d'ailleurs valoir qu'aucun marché n'est intéressé par une espèce sous moratoire et encore moins par une espèce menacée. De plus, l'industrie elle-même n'investira jamais dans la relance de la pêcherie, dit-il, tant qu'elle ne connaîtra pas les modalités de partage de la ressource. «Sans allocation, personne ne va vouloir investir pour s'équiper pour pêcher, pour transformer ou pour développer des marchés. L'usine veut savoir ce qui est garanti comme allocation pour investir dans le développement de marché. Madelipêche veut savoir si elle investira dans l'achat d'un bateau. Mais pour l'instant personne n'est en mesure d'investir», se désole M. Boudreau.

Entre temps, la pêche indicatrice au sébaste est ouverte depuis le 15 juin dans les zones 4RST, à des profondeurs de plus de 100 brasses. Un maximum de six participants peut simultanément y prendre part d'ici le 31 octobre.

Cependant, Paul Boudreau fait remarquer que le quota expérimental de 663 tonnes, ou 1,2 millions de livres, n'a jamais été capturé à plus de 50 % au cours de la dernière décennie. En comparaison, Madelipêche transformait de 30 à 35 millions de livres de poisson rouge par année, avant le moratoire.



Pour l'unité 1 du Golfe, un faible quota de 663 tonnes est encore alloué en 2020.



SÉLECTIVITÉ D'ENGINS DE PÊCHE

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

La drague N-Viro permet une réduction de l'empreinte écologique de la pêche au pétoncle

La drague N-Viro a su démontrer, du moins en partie, qu'elle permet de réduire l'empreinte écologique de la pêche au pétoncle dans l'archipel madelinot. C'est ce qui ressort du rapport intitulé *Essais novateurs d'une drague à pétoncle géant de type N-Viro visant à améliorer la durabilité de la pêcherie des îles-de-la-Madeleine*, que Merinov a rendu public au début juin.

Les essais comparatifs ont été menés l'automne dernier en collaboration avec l'Association des pêcheurs de pétoncle des îles. Ils ont notamment permis de constater que, pour un rendement équivalent en pétoncles, cette nouvelle drague de conception écossaise récolte la moitié moins de roches et autres matériaux comme les étoiles de mer, que la traditionnelle drague Digby.

«C'est le point marquant de l'étude, affirme la biologiste chargée de projet Lise Chevarie. Parce que c'est un problème de capturer plein de roches à chaque trait de drague; plus il y a de roches, plus il y a de travail à faire à bord. C'est pesant, c'est éreintant et ce n'est pas bon au niveau de l'ergonomie.»

Selon les données de Merinov, les roches représentent plus du tiers du volume récolté par la drague Digby, soit environ 70 livres par trait pour 200 livres de pétoncle. «Le moins qu'on va ramasser des matériaux autres que les pétoncles, ça va être moins dommageable sur le fond, pour l'environnement et pour le futur, commente le président de l'Association Mario Poirier, qui a participé à l'expérience à bord du THOMIKA. Ça permet aussi d'être plus productif entre chaque coup de drague. Plus vite que le tri est fait sur le pont, plus vite que les gars commencent à épucher le pétoncle.»

ÉCONOMIE DE CARBURANT

De par sa souplesse de ses dents montées sur des supports, la drague N-Viro permet non seulement une pêche moins agressive sur le fond en réduisant la force de friction, elle permettrait aussi d'économiser en frais de carburant. En fait, lors des essais de l'automne 2019, seulement un des deux bateaux participants à l'expérience a enregistré une économie de 20 % de carburant, comparativement à sa drague traditionnelle. L'autre navire en a utilisé sensiblement les mêmes quantités avec les deux dragues expérimentées, sans qu'on puisse expliquer la différence entre les bateaux.

«La trop grande variabilité des données pour un même trait rend impossible une quelconque interprétation et illustre la nécessité de mener d'autres études sur le sujet», écrit Mme Chevarie dans son rapport. Des essais supplémentaires seront donc menés dès cet été, avant la fin de la saison de pêche commerciale fixée au 31 juillet.

La chargée de projet précise qu'il reste encore de l'argent sur les 220 000 \$ alloués à l'Association des pêcheurs de pétoncles des îles-de-la-Madeleine dans le cadre du Fonds des pêches du Québec, pour l'achat de la drague dite écoresponsable.

Mario Poirier, qui se porte volontaire pour cette expérience en situation de pêche commerciale, demande toutefois à être compensé si ses rendements devaient être inférieurs aux attentes. «C'est que j'ai changé de bateau depuis l'expérience de l'automne dernier, explique-t-il, et la drague N-Viro commande certains ajustements et modifications à bord. Ça me tient à cœur, mais je ne veux être seul à assumer



(Photo collaboration - Merinov)

De par sa souplesse de ses dents montées sur des supports, la drague N-Viro permet, entre autres, une pêche moins agressive sur le fond en réduisant la force de friction.

le risque si je m'aperçois que ça fonctionne mal.»

COÛTS DE CONVERSION

Et, si l'économie de carburant devait se confirmer à bord du PTITE BAIE, son capitaine assure qu'il serait prêt à troquer sa drague Digby pour la N-Viro dès l'an prochain. Il évalue l'investissement à une trentaine de milliers de dollars en acquisition d'équipements, incluant les paniers, les barres de touée sur roues et les chaînes.

Cela dit, l'Association des pêcheurs de pétoncle pourrait d'abord décider de commander une étude techno-économique pour valider la pertinence d'un tel investissement. «Tout n'est pas mauvais avec la Digby; elle a fait ses preuves, souligne Lise Chevarie. Si on la compare à la N-Viro, elle est déjà performante, mais ce qu'on veut c'est laisser moins d'empreinte environnementale. On pourrait peut-être mettre des roues sur la Digby ; prendre les meilleures caractéristiques de l'une pour l'autre. Les pêcheurs sont imaginatifs.»

De plus, s'il s'avérait que la drague N-Viro est plus performante en termes de rendements par sortie en mer, il faudrait certainement ajuster la gestion de la pêcherie, fait remarquer M. Poirier. «Il ne faut pas que ce soit trop performant pour éviter une surexploitation de la ressource, dit-il. Si tout le monde choisissait de se convertir à la N-Viro, il faudrait par exemple diminuer le nombre de jours de pêche.»

À l'heure actuelle, chacun a droit à 13 jours de pêche du début avril jusqu'à la fin juillet. Selon les données préliminaires de Pêches et Océans Canada, les rendements de la pêcherie étaient en baisse de 20 % ce printemps, par rapport à l'an dernier. Au cours des trois premières semaines de la saison, du 13 avril au 4 mai, les prises moyennes par voyage étaient de 354 livres, contre 448 livres du 3 au 24 avril 2019. Le prix payé à quai par les usines est resté stable à 12 \$ la livre, rapporte le capitaine du PTITE BAIE.

Notons que les pêcheurs de pétoncle des îles, qui pêchent pour la plupart le homard également, ont demandé et obtenu un report de deux semaines de l'ouverture de la saison 2020 en raison de

la COVID-19. Pêches et Océans Canada a expliqué que c'était pour leur donner le temps de prendre connaissance et de

mettre en œuvre les directives de protection de l'Institut national de santé publique qui se faisaient alors attendre.

TRI NAV
Courtiers Maritimes

Pour parler avec un courtier bilingue,appelez :
Edgar Duguay
Petite-Lamèque, NB
Cell.: (506) 336-7699

Liste partielle

Demandez un prix File#9154NL 	Demandez un prix File#9469NL 	\$799,000CDN File#8689NS
\$560,000CDN File#9556NS 	Demandez un prix File#9442NS 	\$495,000CDN File#9528NB
Demandez un prix File#9513NS 	\$165,000CDN File#9403PE 	\$325,000CDN File#9563NS

Visitez-nous en ligne : www.trinav.com

Nous sommes toujours à la recherche de permis et d'entreprises de pêche pour le crabe des neiges, le homard, la crevette et tous les poissons de fond appartenant au groupe noyau dans toutes les provinces de l'Atlantique.

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

L'UQAR pilotera une étude sociologique sur les phoques avec plusieurs partenaires

Le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada accorde 200 000 \$ sur trois ans à l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) pour une étude sociologique sur les phoques. La recherche est pilotée par la sociologue de l'environnement Nathalie Lewis, du département Sociétés, territoires et développement. Elle vise à dresser le portrait de l'ensemble des connaissances sur les phoques, qu'elles soient de nature scientifique, juridique, environnementale, administrative, politique ou territoriale.

«Un des objectifs est de développer des partenariats entre chaque sphère de savoirs, pour que chacun comprenne le sujet en fonction des différentes spécialités, explique Mme Lewis. Tout le monde ensemble on a tous des impacts différents sur l'environnement et vice-versa, puisque l'environnement a aussi des impacts sur nos sociétés. Il faut comprendre ces différents impacts pour avancer vers un but commun.»

DOSSIER CHAUD

Les îles-de-la-Madeleine sont au cœur de cette recherche qui ratissera jusqu'en Europe, où la question des phoques soulève également des débats de société, en France et en Espagne, entre autres, souligne la chercheure.

«C'est un dossier chaud, affirme Nathalie Lewis, parce qu'il suscite des réactions souvent émotives. Par exemple, aux îles-de-la-Madeleine dans les années 1970-1980, on avait les mouvements animalistes qui pointaient du doigt les "méchants" chasseurs. On n'en est plus là aujourd'hui, mais il reste encore des traces.»

Une équipe de plus d'une dizaine de chercheurs québécois, ontariens, terre-neuviens et français, dont Paule Halley de l'Université Laval, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement, Mike Hammil de l'Institut Maurice-Lamontagne du ministère des Pêches et des Océans, et Nicolas Toutpoint du Centre d'innovation de l'aquaculture et des pêches du Québec Merinov, participent aux travaux de Mme Lewis.

Le Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), la Municipalité des îles et le consortium en climatologie régionale Ouranos y sont également associés. «C'est un projet partenarial pour avoir une carte plus claire des ramifications, des enjeux qui remettent en question notre rapport avec la nature, fait valoir sa chercheure principale. Si on accepte la connaissance complète et complexe du dossier des phoques, c'est plus facile d'aller vers l'action; l'action peut-être plus efficace.»

Mme Lewis prévient toutefois que trois années de recherche seront insuffisantes



Les îles-de-la-Madeleine sont au cœur de cette recherche portant sur les phoques et qui ratissera jusqu'en Europe.

pour trouver toutes les solutions aux différents "nœuds" qui seront mis en lumière. «Trois ans, c'est court, dit-elle. Ça va nous permettre de mettre une pierre de plus à ce dossier pour mieux comprendre toutes les nuances de gris; pour montrer qu'il n'y a pas qu'une seule vérité.»

MOUVANCE

Selon Nathalie Lewis, il y a notamment eu changement de paradigme dans le dossier du phoque depuis 20 ans. De nos jours, les défenseurs de la chasse commerciale mettent de l'avant l'argument environnemental jusque-là utilisé par les groupes animalistes, pour faire valoir le caractère responsable, durable et local de l'activité. Avec la présence accrue des phoques gris dans certains secteurs tel que l'île Brion, l'industrie s'est également positionnée en faveur de la biodiversité, constate la chercheure.

«Les phoques sont révélateurs de mouvement sociaux, dit-elle. Faut-il les chasser ou faut-il les protéger? Ils sont aussi révélateurs pour nous aider, peut-être, à observer les changements climatiques avec les déplacements des espèces.»

De plus, la sociologie de l'environnement note que les loups-marins, exploités essentiellement pour leur fourrure au 20^e siècle, s'inscrivent désormais dans la mouvance des achats locaux et des produits du terroir. «La mise en place d'une filière de transformation du phoque à des fins de consommation, c'est un nouveau phénomène qui loin d'être anodin cherche à s'inscrire dans cette tendance occidentale vers l'alimentation locale», relève Nathalie Lewis.

Gaëlle Ronsin et Geneviève Brisson. «Nous avons eu des entretiens avec les acteurs du milieu, dont les chasseurs, les conservacionnistes, les vétérinaires, les industriels, le politique, l'administratif et l'industrie touristique, pour voir ce qui est commun comme thématiques et ce qui se dégage comme connaissances.»

La chercheure de l'UQAR et son équipe consulteront aussi les analyses politiques, les documents officiels tant scientifiques que théoriques, les coupures de presse et les lois, pour faire des croisements similaires. «Nous voulons savoir, en discutant avec les partenaires et en prenant note de leurs réflexions, quelles sont les connaissances qui circulent autour de ces enjeux du phoque, raconte Nathalie Lewis. Et comment on fait, après ça, pour avancer tout le monde ensemble; les valeurs et les points de vue de chacun sont-ils conciliables ou irréconciliables?»

Bien qu'en tant que scientifique Mme Lewis doive faire abstraction de ses propres biais - qu'elle ne puisse pas prendre parti ni pour un côté ni pour l'autre - elle croit quand même la conciliation possible. «On observe des changements importants d'attitude et de valeurs de part et d'autre, fait-elle remarquer. Ça devrait permettre de trouver des voies de passage.»

Son rapport de recherche est attendu pour avril 2022.

Partenaire recherché pour le développement de la pêche aux amphipodes

Je suis à la recherche d'un partenaire industriel pour relancer la pêche aux amphipodes, ces petits crustacés particulièrement abondants sur la Côte-Nord, qui sont parfois appelés « puces de mer » ou « chevrettes ». Dans le cadre d'un projet expérimental, réalisé au début des années 1990, les engins de pêche, les moyens de transformation et les marchés ont été développés. Les produits (Amphinor) ont été commercialisés avec succès comme nourriture de poissons d'aquarium pendant quelques années et les activités ont cessé en raison de problèmes techniques. Des tests pour l'alimentation humaine avaient été effectués et montraient un potentiel élevé des amphipodes pour ce marché. Activité potentiellement lucrative, la pêche aux amphipodes, qui ne requiert pas d'infrastructures sophistiquées, pourrait être relancée. Si vous êtes un pêcheur côtier avec un esprit entrepreneur, un propriétaire d'usine de transformation ou tout autre industriel du monde des pêches et que vous êtes intéressés par cette activité unique au monde, veuillez communiquer avec moi pour en discuter. Yvan Pouliot - courriel : yvan-pouliot@videotron.ca ou cell : 418-570-7728



Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée



Poissonnerie, vente au détail
pétoncles et homards

Morre
salée / séchée

Fillet de morue et plie
frais / congelé



GOC 3B0

Tél. : (418) 385-3310
Rés. : (418) 385-3138
Fax. (418) 385-2260 SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ, QC



Mackay Marine Canada

St. John's, NL	709.726.2422
Yarmouth, NS	902.742.3423
Halifax, NS	902.468.8480
Barrington, NS	902.742.3423
Québec, QC	418.614.0782
Vancouver, BC	604.435.1455

stjohns@mackaymarine.com
yarmouth@mackaymarine.com
halifax@mackaymarine.com
barrington@mackaymarine.com
quebec@mackaymarine.com
vancouver@mackaymarine.com

EN CONFIANCE ! PEU IMPORTE OÙ LE TRAVAIL VOUS MÈNE !!

Découvrez une clarté exceptionnelle, des angles de vision larges et des commandes améliorées pour un fonctionnement plus facile de l'affichage dans toutes conditions avec le tout nouvel écran NSS evo3. Obtenez la combinaison ultime en ajoutant le Radar Halo™. Celui-ci utilise la technologie de compression d'impulsions pour offrir un mélange inégalé de détection à proximité et de longue portée, une définition de cible précise et un faible encombrement.



RADAR HALO



NSS EVO3

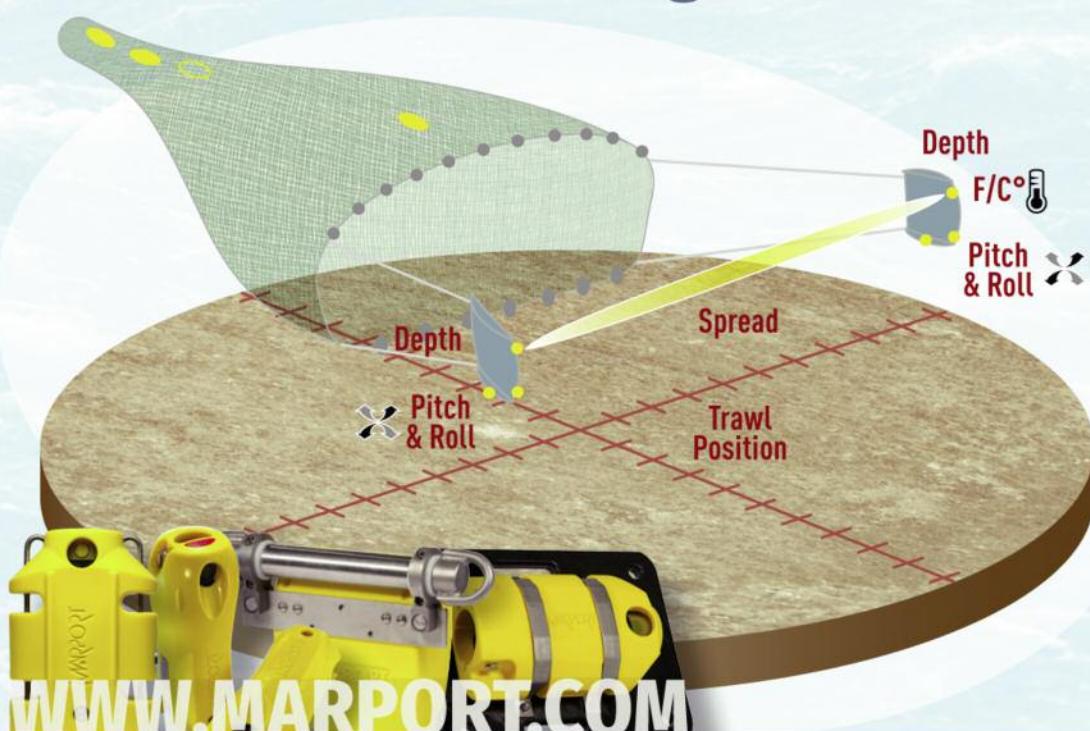
SIMRAD®

LA COMBINAISON ULTIME POUR FAIRE LE TRAVAIL !

Vente d'Équipement de Communication et Navigation • Service • Installation
 • Temps d'Antenne AIS • Autopilotes • ECDIS • EPIRB • GPS • Gyro • Radars
 • Radios • Satcom • SSAS • Équipement sous-marin • (S)VDR & plus

LA TECHNOLOGIE MULTI-CAPTEURS LA PLUS AVANCÉE POUR LA SURVEILLANCE DU CHALUT ET DES PRISES...

Position du chalut et longueur des funes maintenant incluses



- Roulis et tangage des portes de chalut
- Température de l'eau
- Profondeur du chalut
- Écartement des portes de chalut
- Longueur des funes
- Position du chalut

MARPORT

A Division of Airmar Technology Corp. • Made in USA

NOS CONCESSIONNAIRES MACKAY :

ÉLECTRO-MARINE
Rivière-au-Renard (Qué.)
Tél.: (418) 269-5212

INFO-MARINE
Anse-aux-Gascons (Qué.)
Tél.: (418) 396-3377

SIROCO MARINE
Matane (Qué.)
Tél.: (418) 556-6665

RADIO TV CHIASSON
Lamèque (N.-B.)
Tél.: (506) 344-2372

G.A.D. ÉLECTRONIQUE
Cap-aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine (Qué.)
Tél.: (418) 986-3677

Mackay Marine Canada - Bureau régional : Québec, QC - Tél.: 418 614-0782
1005, avenue St-Jean-Baptiste, bureau 120, Québec, QC, G2E 5L1
Courriel : quebec@mackaymarine.com - Site web : www.mackaymarine.com
sales.canada@mackaymarine.com - facebook.com/mackaymarinecanada